

Rapport Financier 2019



SOMMAIRE

Activité de l'ONDA	3
1) Historique du transport aérien au Maroc	
2) Couverture aéroportuaire	
3) Dernières réalisations de développement des aéroports	
Situation financière et résultat 2019	8
1) Chiffres clés	
2) Principaux faits marquants de l'exercice	
3) Analyse des résultats	
4) Trésorerie et capitaux	
Rapport Environnement, social et Gouvernance	20
1) Fonctionnement des organes de gouvernance	
2) Indicateurs sociaux	
3) Performance environnementale	
Comptes sociaux annuels 2019	40
1) Etats financiers au 31 décembre 2019	
2) Rapport de l'auditeur externe	
3) Etat des honoraires versés aux auditeurs	
Liste des communiqués de presse publiés en 2019	60

ACTIVITE DE L'ONDA

1) Historique du transport aérien au Maroc

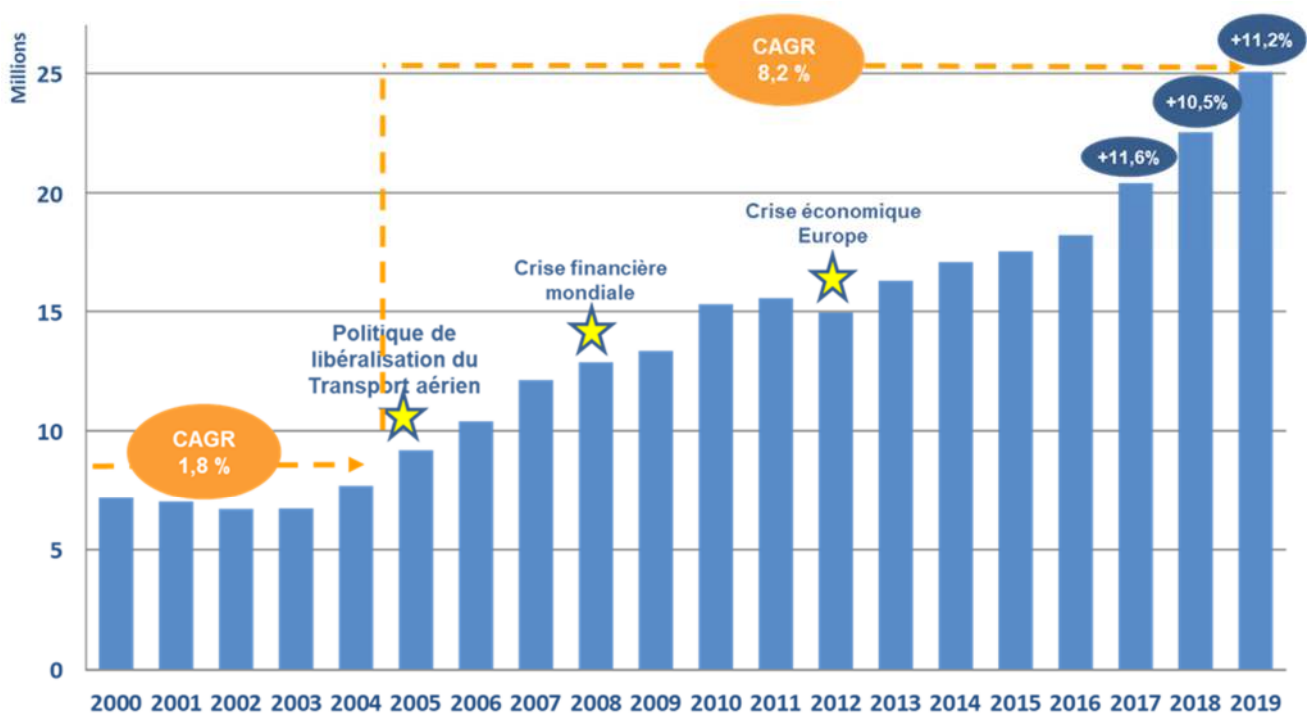
→ Historique du trafic aérien

Le trafic aérien marocain a amplement bénéficié des avantages procurés par l'accord de ciel ouvert avec l'Europe, premier marché qui représente 79% du trafic aérien international du Maroc, pour assurer une croissance soutenue pendant cette dernière décennie. Cette croissance a été d'autant plus dynamisée par l'arrivée de nouveaux acteurs low-cost, véritables moteurs de croissance de l'offre point à point sur les principaux aéroports du Royaume.

Le Maroc a également su tirer profit de son positionnement géographique stratégique à la croisée des flux de trafic aérien majeurs pour constituer, à travers l'aéroport Mohammed V, un hub incontournable des flux aériens entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest.

Pour accompagner et renforcer le développement de son secteur aérien, le Maroc a adopté une stratégie ambitieuse, traduite par un Schéma Directeur Aéroportuaire National à l'horizon 2030. Cette stratégie vise à accompagner les différentes politiques sectorielles mises en œuvre par le Royaume notamment : (i) la vision touristique dont les retombées escomptées auront un fort impact sur la croissance du trafic aérien ; (ii) la Stratégie logistique qui ambitionne de positionner le Maroc en tant que hub régional de la logistique au niveau de l'Afrique ; et (iii) la Stratégie d'accélération industrielle qui vise à réussir la transformation du tissu industriel marocain par un développement axé sur les écosystèmes.

Depuis 2015, le trafic aérien enregistre une croissance annuelle moyenne de 9,2% avec des croissances moyennes annuelles très importantes dans certains aéroports durant cette période : Marrakech (12,6%), Fès (12,5%), Tanger (14,5%) et Rabat (11,7%).

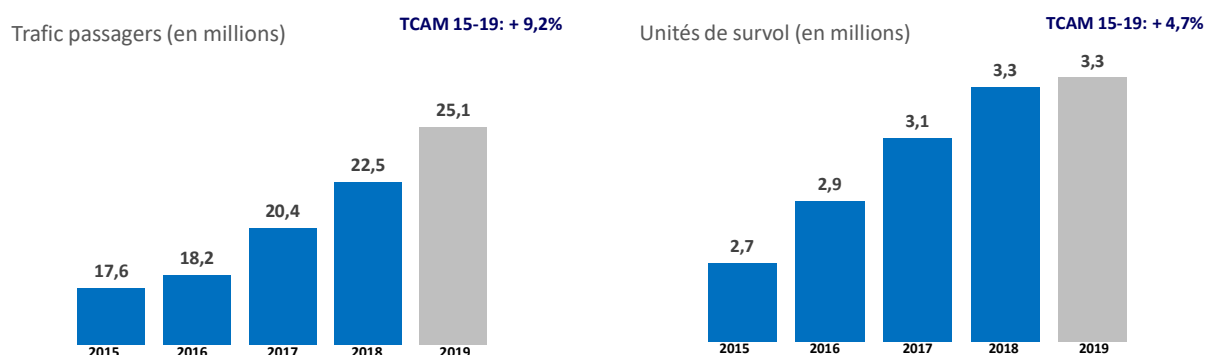


→ Activité de l'année 2019

En 2019, l'activité aéroportuaire a enregistré une forte hausse du trafic passager de +11,2% par rapport à 2018 alors que le survol n'a enregistré qu'une croissance modérée de 0,9% par rapport à 2018.

	2017	2018	2019	2019/2018 Ecart	var %
Passagers	20 406 160	22 539 802	25 059 840	2 520 038	11,2%
<i>International</i>	<i>17 777 824</i>	<i>20 081 890</i>	<i>22 054 864</i>	<i>1 972 974</i>	<i>9,8%</i>
<i>Domestique</i>	<i>2 628 336</i>	<i>2 452 881</i>	<i>3 004 976</i>	<i>552 095</i>	<i>22,5%</i>
Mouvements	176 096	189 845	210 419	20 574	10,8%
Fret (T)	82 080	88 231	96 075	7 844	8,9%
Unités de Service Survol	3 134 015	3 293 206	3 323 693	30 487	0,9%

Le nombre de passagers a atteint un record de 25 millions, en hausse de 11,2% par rapport à 2018 et une croissance annuelle moyenne de 9,2% entre 2015 et 2019. Cette croissance de l'activité est drainée essentiellement par le trafic international qui compte pour 88% du trafic total en 2019.



Six aéroports ont eu un trafic supérieur à 1 million de passagers et représentent 90,1% du trafic total.

en milliers de passagers	2 017	2 018	2 019	2019 vs 2018
MOHAMMED V	9 365	9 734	10 306	5,9%
MARRAKECH	4 366	5 281	6 396	21,1%
AGADIR	1 544	1 923	2 008	4,5%
FES-SAISS	1 116	1 310	1 418	8,2%
TANGER	1 074	1 128	1 354	20,1%
RABAT-SALE	925	988	1 101	11,5%
NADOR	707	711	772	8,7%
OIJDA	636	676	702	3,8%
LAAYOUNE	206	222	256	15,3%
DAKHLA	169	203	257	26,8%
Trafic Passagers	20 406	22 540	25 060	11,2%

→ **Prévision d'activité 2020**

L'évolution de la pandémie du coronavirus (COVID-19) devrait avoir des répercussions et des impacts négatifs sur l'activité aérienne dans le monde et dans le Royaume en particulier. En effet, suite aux mesures prises par les pouvoirs publics afin de maîtriser l'évolution de cette pandémie, l'ensemble des vols internationaux de et vers le Maroc ont été suspendus à compter du 15/03/2020 à l'exception des vols cargo.

Cette crise sans précédent vient donc impacter l'activité de l'Office National des Aéroports à travers une baisse significative du trafic aérien. L'ampleur de cet impact sur l'activité de 2020 dépendra d'une part de la durée de l'Etat d'urgence sanitaire et de confinement et d'autre part de la période de relance de l'économie mondiale et nationale.

2) Couverture aéroportuaire

Créé en 1990, l'Office National Des Aéroports est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'office est sous la tutelle du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale et est en outre soumis au contrôle financier de l'Etat, exercé par le Ministère de l'Economie et des Finances et de la Réforme de l'Administration.

Les principales missions de l'ONDA sont :

- L'aménagement, l'exploitation, l'entretien et le développement des aéroports civils de l'Etat, ainsi que des installations relatives au contrôle et à la sécurité de la circulation aérienne.
- Le contrôle local et régional de la circulation aérienne et la mise en œuvre des moyens nécessaires au survol, à l'approche, à l'atterrissage, au décollage, à la circulation au sol et au stationnement des aéronefs sur les aéroports.
- Formation dans le domaine de l'aviation civile et de l'exploitation aéroportuaire.

L'ONDA gère actuellement un réseau de 25 aéroports dont 19 internationaux. L'aéroport Mohammed V est l'un des six principaux aéroports dont le trafic aérien est supérieur à 1 million de passager et qui gère 41% du trafic total en 2019, suivi des aéroports de Marrakech (26%), Agadir (8%), Fès (6%), Tanger (5%) et Rabat (4%).

L'ONDA assure également la gestion de l'espace aérien marocain à travers deux centres de contrôle aérien régionaux - CCR Casablanca et CCR Agadir.

Enfin, à travers son Académie Internationale de l'Aviation Civile (AIAC), l'ONDA forme des ingénieurs d'Etat, des contrôleurs aériens et des électroniciens de la sécurité aérienne. Les filières sont accréditées par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur.

25 aéroports dont 19 internationaux couvrant l'ensemble du territoire national

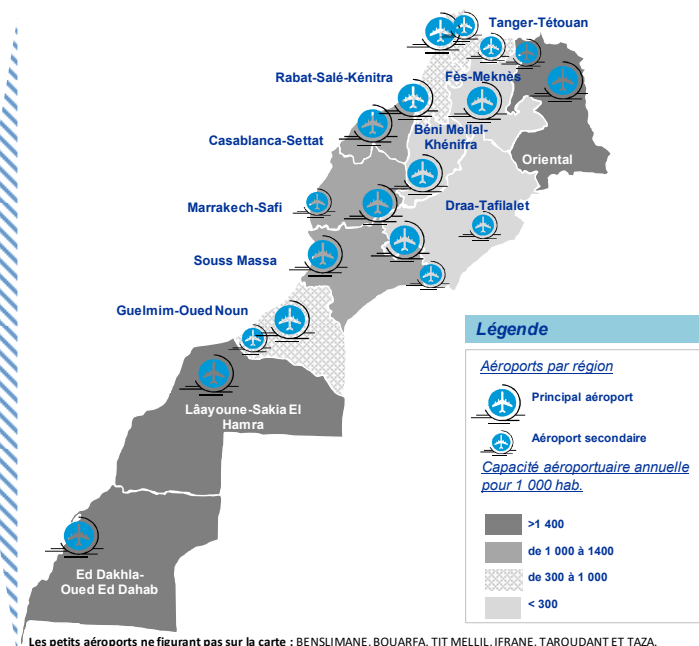
Toutes les régions sont desservies par au moins un aéroport.

Certaines en comptent 3 :

- Oriental
- Tanger – Tétouan – Al Hoceima
- Casablanca – Settat
- Drâa – Tafilalet

D'autres 2 :

- Fès – Meknès
- Marrakech – Safi
- Guelmim – Oued Noun



3) Dernières réalisations de développement des aéroports

16 Mai 2014	21 Décembre 2016	28 Mai 2017	22 Janvier 2019
Nouveau terminal de l'aéroport de Beni-Mellal d'une capacité d'accueil de 150 mille Pax/an	Nouveau terminal à l'aéroport de Marrakech d'une capacité d'accueil supplémentaire de 5 millions de Pax/an	Nouveau terminal à l'aéroport de Fes d'une capacité d'accueil supplémentaire de 1,5 million de Pax/an	Extension et réaménagement de l'aéroport de Mohammed V d'une capacité d'accueil supplémentaire de 7 million de Pax/an
22 Janvier 2019			
Nouveau terminal à l'aéroport de Guelmim d'une capacité d'accueil de 700 mille de Pax/an	Nouveau terminal à l'aéroport d'Errachidia d'une capacité d'accueil de 300 mille de Pax/an	Nouveau terminal de l'aéroport de Zagora d'une capacité d'accueil de 250 mille Pax/an	Nouveau Centre de Contrôle Régional à Agadir

L'ONDA a engagé près de 9,5 milliards de DH d'investissement durant la période 2012-2019 pour le développement des infrastructures aéroportuaires qui ont permis de passer d'une capacité d'accueil totale de 12 millions de passagers par an en 2003 à 37 millions de passagers actuellement.

L'année 2019 a été marquée par l'achèvement et la mise en service de plusieurs infrastructures :

- Terminal 1 de l'aéroport Mohammed V
- Nouveau terminal de l'aéroport de Guelmim
- Nouveau terminal de l'aéroport d'Errachidia
- Nouveau terminal de l'aéroport de Zagora
- Nouveau Centre de Contrôle Régional à Agadir

Les grands chantiers d'infrastructures en cours de réalisation sont :

- Projet de construction d'un nouveau terminal à l'aéroport de Rabat Salé d'une capacité de 4 millions de passagers pour un budget de 1,6 Mrd de DH ;
- Projet d'extension et réaménagement de l'aérogare passagers de Nador d'une capacité de 2 millions de passagers pour un budget de 400 MDH ;
- Projet de construction et d'aménagement de la zone centrale de l'aéroport Mohammed V qui permettra de doter la plateforme d'une nouvelle zone Arrivée commune et de Correspondance, située entre les deux terminaux T1/T2, pour un budget de 300 MDH.

D'autres projets de développement sont planifiés à moyen terme pour répondre à la croissance prévisionnelle du trafic aérien, à savoir :

- Développement de l'aéroport de Casablanca
- Développement de l'aéroport d'Agadir
- Réaménagement du terminal 1 de Marrakech
- Développement de la zone terminale de l'aéroport de Tanger
- Développement d'un Aéroport spécialisé pour l'aviation d'affaires à Tit Mellil
- Programme de développement des plateformes du Fret aérien

SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT 2019

Commentaires du Management

L'année 2019 a été marquée par l'inauguration du nouveau terminal 1 de l'aéroport Mohammed V par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, un projet structurant à la hauteur des aspirations de la capitale économique du Royaume, permettant d'apporter une capacité d'accueil supplémentaire de 7 millions de passagers par an, portant ainsi la capacité globale de cet aéroport à 14 millions de passagers.

L'année 2019 a également été l'année des records pour l'Office National Des Aéroports : record en termes d'activité avec plus de 25 millions de passagers ayant transité par les différents aéroports du Royaume. Le hub de Casablanca a dépassé pour la première fois le seuil symbolique du 10 millionième passager. Il est suivi de l'aéroport de Marrakech Menara avec plus de 6 millions de passagers et celui d'Agadir Al Massira avec plus de 2 millions de passagers. Les aéroports à plus de 1 million de passagers (Tanger, Rabat et Fez) ont connu également des niveaux d'activité historiques.

Record en termes de performances financières. Un tel niveau d'activité ne peut qu'améliorer le chiffre d'affaires de l'Office, ainsi que ses résultats financiers. Les différents programmes de développement et les politiques d'optimisation du chiffre d'affaires, que ce soit pour l'activité aéronautique, à travers le programme d'incentives aux compagnies aériennes, ou que ce soit par la mise en place des espaces commerciaux selon le concept du walkthrough ont eu pour effet la réalisation en 2019 d'un chiffre d'affaires de plus de 4.2 milliards de dirhams. Ces performances se sont aussi accompagnées d'actions de maîtrise des coûts qui se reflètent en particulier par l'amélioration de la productivité du personnel, tout en veillant à l'amélioration des conditions de travail. Ainsi, l'année 2019 se clôture avec un résultat d'exploitation de plus de 1.3 milliard de dirhams, ce qui renforce les capacités de l'Office pour entamer un nouveau cycle de développement.

Perspectives 2020

Alors que le trafic aérien a enregistré une croissance de +11,6% à fin février 2020 par rapport à l'an dernier, la crise sanitaire liée au coronavirus est venue impacter fortement l'évolution du trafic aérien en 2020. Un plan de relance solide et coordonné est en cours d'élaboration pour permettre une reprise des vols internationaux viable sur le plan opérationnel et sur le plan sanitaire. Des mesures d'accompagnement sont également prévues par l'ONDA pour soutenir les compagnies aériennes et les concessionnaires au niveau des aéroports.

1) Chiffres clés

<i>(en MDH)</i>	2015	2016	2017	2018	2019
Trafic passagers (millions)	17,6	18,2	20,4	22,5	25,1
Mouvements avions	159 995	161 837	176 096	189 845	210 419
Tonnage Fret (tonnes)	64 255	68 697	82 080	88 231	96 075
Unités de survol (millions)	2,7	2,9	3,1	3,3	3,3
Chiffre d'affaires	3 224	3 401	3 748	4 006	4 242
Evolution %	0,2%	5,5%	10,2%	6,9%	5,9%
Redevances aéroportuaires nettes	1 428	1 493	1 637	1 754	1 955
Redevances de survol	1 181	1 265	1 367	1 442	1 419
Redevances non aéronautiques	609	635	737	812	949
Part extra aéro / Total Aéroportuaire	29,9%	29,8%	31,1%	31,6%	32,7%
Charges d'exploitation (hors dot.)	1 525	1 536	1 576	1 790	1 918
Evolution %	7,8%	0,7%	2,6%	13,6%	7,2%
Valeur ajoutée	2 518	2 664	3 004	3 112	3 284
Marge VA / CA	78%	78%	80%	78%	77%
Excédent brut d'exploitation	1 699	1 865	2 172	2 217	2 323
Marge EBE / CA	53%	55%	58%	55%	55%
Résultat d'exploitation	861	1 020	1 247	1 193	1 321
Marge REX / CA	27%	30%	33%	30%	31%
Résultat net	317	485	536	557	566
Marge nette / CA	10%	14,3%	14,3%	13,9%	13,4%
Capitaux propres & assimilés	5 158	5 128	5 178	5 232	5 303
Résultat net / Fonds propres	6,1%	9,5%	10,4%	10,7%	10,7%
Capacité d'autofinancement	1 067	1 367	1 579	1 578	1 608
Contribution au budget de l'Etat nette	400	400	400	400	400
Contribution au budget de l'Etat brute	471	471	471	471	471
Autofinancement	596	896	1 108	1 108	1 137
Contribution brute / Résultat net	148%	97%	88%	84%	83%
Capitaux propres & assimilés	5 158	5 128	5 178	5 232	5 303
Dettes de financement	3 320	3 987	4 443	4 791	4 785
Taux d'endettement (dettes / FP)	64%	78%	86%	92%	90%

2) Principaux faits marquants

Mises en service d'infrastructures

- Inauguration Royale du nouveau terminal 1 de l'aéroport Casablanca Mohammed V le 22 janvier 2019. A cette occasion, Monsieur le Directeur Général a également présenté à Sa Majesté le Roi, Que Dieu le Glorifie les projets aéroportuaires achevés relatifs à :
 - La nouvelle aérogare de l'aéroport de Guelmim ;
 - La nouvelle aérogare de l'aéroport de Zagora ;
 - La nouvelle aérogare de l'aéroport Errachidia Moulay Ali Cherif ;
 - Le 2^{ème} Centre National de Contrôle de la Sécurité de la Navigation Aérienne situé à proximité de l'aéroport Agadir.

- Ouverture d'un nouvel espace « Arrivées » dédié aux détenteurs de passeports Marocains à l'aéroport Casablanca Mohammed V et suppression de la fiche DGSN le 16 septembre 2019.

Trafic aérien

- L'aéroport Mohammed V a franchi le cap de 10 millions de passagers et l'aéroport de Marrakech Menara a franchi le cap de 6 millions de passagers

Distinctions

- L'ONDA a remporté le Trophée Lalla Hasnaa du littoral durable.
- Le Directeur Général de l'ONDA a été élu Président du Conseil Régional de ACI Afrique pour une période de trois ans. Cette élection a été entérinée par l'Assemblée Générale Annuelle qui a eu lieu le 16 octobre 2019 à Accra.
- L'aéroport Casablanca Mohammed V est consacré par le Conseil International des Aéroports (ACI) comme l'un des meilleurs aéroports africains pour la qualité des services rendus à la clientèle.

Conventions et partenariats

- Remboursement du crédit de TVA à fin décembre 2018 par l'Etat à hauteur de 1,665 Mrds de DH dans le cadre d'une convention de remboursement du crédit de TVA par voie d'affacturage.
- Signature d'une convention de financement de 50 millions d'euros auprès de l'Agence Française de Développement pour compléter le financement du projet de développement de l'aéroport de Rabat et des équipements de sûreté et de sécurité de l'ONDA.
- Signature d'une convention de partenariat entre l'ONDA et l'ANAPEC

3) Analyse du résultat 2019

3.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'année 2019 s'élève à 4,242 Mrds DH, en hausse de 235 MDH par rapport à l'an dernier, soit +5,9%. Le chiffre d'affaires propre à l'exercice (hors avoirs survol des vols domestiques RAM) est de 4,324 Mrds de DH, en hausse de 315 MDH, soit 7,9% par rapport à 2018.

Le chiffre d'affaires aéroportuaire regroupe les redevances facturées aux compagnies aériennes : redevances d'atterrissage, de balisage lumineux, de stationnement des aéronefs et d'utilisation des passerelles télescopiques pour la mise à disposition des infrastructures et des équipements aéroportuaires, mais aussi d'utilisation des aérogares (redevance passagers) et des équipements de sûreté (redevance de sûreté).

Un système de mesures incitatives est mis en place depuis 2005 et a pour objectif de stimuler le trafic aérien international et domestique, de favoriser la création de nouvelles lignes et de renforcer le positionnement du Hub de Casablanca en tant que hub régional et aéroport de référence.

Ce chiffre d'affaires aéroportuaire net a atteint 1 955 MDH, en hausse de 201 MDH par rapport à 2018, soit +11,5%, en corrélation avec les données de trafic passagers à +11,2% et mouvements d'avion à +10,8%.

Le chiffre d'affaires survol regroupe les redevances facturées aux compagnies aériennes qui survolent l'espace aérien marocain. La baisse du chiffre d'affaires survol de -23 MDH, soit -1,6% par rapport à l'an dernier s'explique principalement par la baisse d'activité de certaines compagnies aériennes et notamment Thomas Cook (Faillite déclarée en 2019) et la baisse du cours de change EUR/MAD (10,71 en 2019 contre 11,01 en 2018, soit -2,7%).

Les redevances non aéronautiques sont constituées des loyers perçus principalement pour la mise à disposition de surfaces commerciales (redevances domaniales), des redevances de concessions commerciales (free shop, restauration, etc.) et de recettes liées à l'utilisation du logiciel pour l'enregistrement des passagers. Les ventes de produits et accessoires correspondent au chiffre d'affaires généré par la refacturation de l'eau et électricité consommé par les concessionnaires, les locations des parkings de véhicules et l'utilisation des salons d'aviation d'affaires.

Ces redevances non aéronautiques ont atteint 949 MDH, en hausse de 16,9% par rapport à l'an dernier due notamment à l'ouverture du nouveau terminal 1 de l'aéroport Mohammed V dont les redevances non aéronautiques ont progressé de 24,0%, soit +82,5 MDH. La part des redevances non aéronautiques représente 32,7% du chiffre d'affaires aéroportuaire, en hausse de 1,0 point par rapport à l'an dernier.

	2018	2019	2019/2018	
			Ecart	var %
Redevances aéronautiques	3 196 256	3 374 621	178 366	5,6%
Redevances aéronautiques d'aérodrome	1 754 010	1 955 352	201 342	11,5%
Redevances aéronautiques de survol	1 442 246	1 419 270	-22 976	-1,6%
Redevances non aéronautiques	811 830	949 285	137 455	16,9%
Redevances domaniales	134 425	156 191	21 766	16,2%
Concessionnaires Free Shop	249 409	292 727	43 318	17,4%
Redevances Cute	67 922	71 735	3 813	5,6%
Autres redevances commerciales	295 919	352 381	56 463	19,1%
Ventes produits accessoires	64 156	76 250	12 095	18,9%
Produits / ex. antérieurs	-2 106	-82 233	-80 127	
Total Chiffre d'affaires	4 006 441	4 241 674	235 233	5,9%

3.2 – Charges d'exploitation (hors dotations)

Les charges d'exploitation (hors dotations) s'élèvent à 1 918 MDH en hausse de 128 MDH par rapport à l'exercice précédent, soit 7,2%, expliquée par :

- Hausse des charges de personnel de 77 MDH, soit + 10,3% suite à la révision du régime indemnitaire au dernier trimestre 2019 ;
- Hausse des achats consommés de 36 MDH liée à l'extension des prestations de service mises en place au niveau de certains aéroports (gestion des flux et conducteurs de passerelles, etc.) et au renforcement du gardiennage ;
- Hausse des autres charges externes de 27 MDH due notamment à l'extension du nettoyage de l'aéroport Mohammed V (terminal 1) et des travaux rémunérés de la météo nationale liés à l'activité.

<i>(en milliers de DH)</i>	2018	2019	Ecart vs 2018	
			Ecart	var %
Achats consommés	395 944	432 070	36 126	9,1%
Autres Charges Externes	498 812	526 009	27 196	5,5%
Impôts et taxes	148 660	137 620	-11 040	-7,4%
Frais de personnel	745 751	822 747	76 996	10,3%
Charges d'Exploitation (hors dot.)	1 790 063	1 918 445	128 382	7,2%
Charges d'Exploitation / CA	44,7%	45,2%		

Les achats consommés représentent 432 MDH et ont évolué de 36 MDH par rapport à 2018, évolution qui s'explique par la hausse des rubriques suivantes :

- Consommations eau / électricité des aéroports et notamment les nouvelles aérogares
- Prestations de gardiennage afin de renforcer la sûreté des aéroports
- Prestations de la DGAC indexées aux mouvements avion :
- Autres prestations de service externalisées dont les conducteurs de passerelle CMN, RAK, OUD, RBA et la gestion des flux des passagers CMN, RAK, AGA

Les autres charges externes représentent 526 MDH et ont évolué de 27 MDH par rapport à 2018, évolution qui s'explique par la hausse des rubriques suivantes :

- Locations de véhicules et des bornes smileys permettant la mesure de la satisfaction des passagers
- Nettoyage des aérogares
- Maintenance des équipements
- Travaux rémunérés de la Météo Nationale, indexée à l'activité
- Honoraires IATA corrélés aux encaissements de chiffre d'affaires aéroportuaire

Les impôts et taxes représentent 138 MDH et ont enregistré une baisse de -7,4% par rapport à l'an dernier qui s'explique par la diminution de la redevance d'occupation du domaine public passant de 120 MDH en 2018 à 110 MDH en 2019.

Les charges de personnel représentent 822 MDH et ont évolué de 10,3% par rapport à l'an dernier qui s'explique par la révision du régime indemnitaire. La productivité du personnel s'est améliorée en 2019 avec des effectifs moyens en hausse de 1,7% (2 304 agents en 2018 à 2 343 agents en 2019) alors que le trafic passagers a progressé de 11,2%.

3.3 – Dotations d'exploitation

Les dotations nettes de reprises d'exploitation sont de 1 Mrd de DH, quasi en ligne avec l'année 2018.

	2018	2019	Ecart
Dotations aux amortissements	984 988	1 097 215	112 226
Dotations aux provisions stocks	-5 557	4 422	9 979
Dotations aux provisions clients	-14 783	12 635	27 418
Dotations pour risques et charges	82 477	-82 477	-164 954
Transferts de charges	-23 348	-29 733	-6 385
Dotations d'exploitation nettes de reprises	1 023 777	1 002 062	-21 716

- Les dotations aux amortissements ont enregistré une hausse de 112 MDH suite aux nouvelles mises en service, notamment l'extension de l'AIAC, salons d'accueil officiels, station radar primaire et secondaire d'Agadir, etc. et à l'amortissement des charges d'intérêts liées aux contrats d'affacturage du crédit de TVA sur 5 ans (62,4 MDH).
- Les dotations aux provisions pour créances douteuses de 12 MDH ont concerné les redevances de survol des compagnies aériennes en difficultés : Condor (4,9 MDH), Germania (4,7 MDH) et Thomas Cook (3,9 MDH).
- La dotation aux provisions pour stocks concerne le projet immobilier Al Wahda pour un montant de 6,3 MDH.
- La reprise de provision pour risque (82,5 MDH) est liée à la surfacturation des redevances de survol à RAM entre 2011 et 2018, et dont l'impact réel est enregistré dans les produits de l'exercice 2019.
- Les transferts de charges correspondent à la valorisation des charges affectées aux vols exonérés (redevances aéroportuaires et redevances de survol).

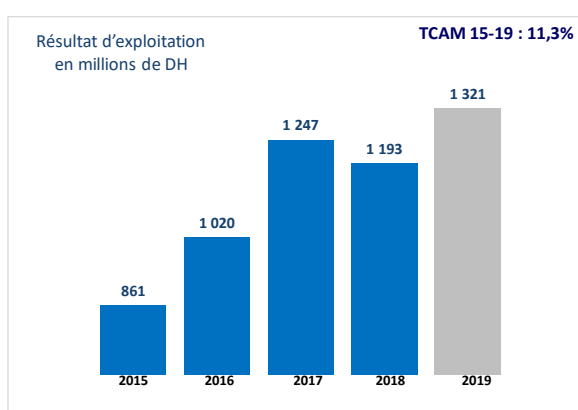
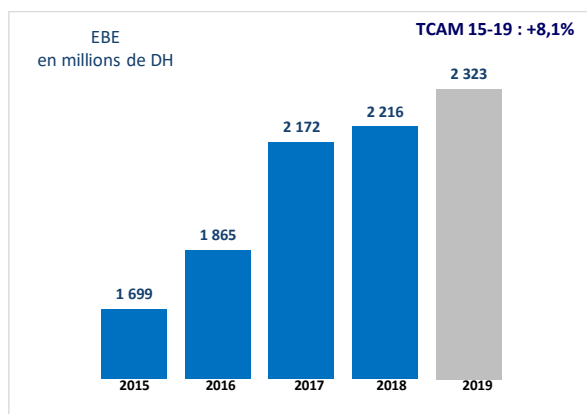
3.4 – Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation a atteint 1 321 MDH, en hausse de 129 MDH, soit +10,8% par rapport à 2018, et une marge brute d'exploitation de 31,1% contre 29,8% l'an dernier.

(en milliers de DH)	2018	2019	Ecart vs 2018	
			Ecart	var %
Chiffre d'affaires	4 006 441	4 241 674	235 233	5,9%
Charges d'Exploitation (hors dot.)	1 790 063	1 918 445	128 382	7,2%
Charges d'Exploitation / CA	44,7%	45,2%		
Excédent brut d'exploitation	2 216 813	2 323 229	106 416	4,8%
EBE / Chiffre d'affaires	55,9%	54,8%		
Charges d'exploitation	2 814 275	2 920 507	106 232	3,8%
Résultat d'exploitation	1 192 601	1 321 167	128 566	10,8%
REX / Chiffre d'affaires	29,8%	31,1%		

L'excédent brut d'exploitation a été en hausse moyenne annuelle de 8,1% entre 2015 et 2019 générant une marge EBE/CA moyenne de 55,2%.

Le résultat d'exploitation a également enregistré une forte hausse entre 2015 et 2019 de 11,3%, générant une marge REX/ CA moyenne de 30,2%.



(*) la baisse du résultat d'exploitation de l'année 2018 s'explique par les dotations d'exploitation élevées et notamment les dotations aux amortissements suite aux mises en service de diverses immobilisations.

3.5 – Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice 2019 est déficitaire de -202 MDH dont :

- Emprunts bancaires & obligataire : 192 MDH, en hausse de 5,5 MDH par rapport à 2018 due notamment aux emprunts à moyen terme auprès de la BCP de 300 MDH contracté en juin 2018 et auprès de AWB de 400 MDH contracté en septembre 2018.
- Coût total de l'affacturage du crédit de TVA de 312 MDH qui correspond à une charge non répétitive étalé sur 5 ans, suite à une décision de gestion.

De par la nature de son activité, l'ONDA est exposée au risque de change. Dans ce sens, l'Office a réalisé en 2019 une perte de change nette de 16 MDH liée essentiellement à la baisse de l'euro sur les encaissements des créances clients.

(en milliers de DH)	2018	2019	Ecart
Produits financiers	42 463	15 961	-26 502
Gains de change	40 131	12 308	-27 823
Autres produits financiers	2 332	3 653	1 321
Charges Financières	213 746	218 392	4 646
Charges d'intérêts	187 837	503 711	315 874
Pertes de change	48 426	28 355	-20 071
Dotations nettes de reprises	-22 517	-313 674	-291 157
Résultat financier	-171 284	-202 432	-31 148

3.6 – Résultat non courant

Les éléments exceptionnels de l'exercice 2019 concernent principalement :

- La provision partielle du reliquat de TVA non remboursé dans le cadre de l'affacturage
- La provision pour indemnisation du Grp. TGCC/Jet Alu/ Intertridim à hauteur 73 MDH pour préjudices subis au titre des travaux du marché d'extension du terminal 1 de l'aéroport Mohammed V.
- La provision pour dépréciation des immobilisations en cours à hauteur de 30 MDH des équipements de Cute et téléaffichage prévus initialement pour le T1 de l'aéroport Mohammed V (marchés 2009)
- La reprise de provision pour dépréciation des immobilisations en cours des hangars de Benslimane à hauteur de 52 MDH suite à l'établissement d'avenants pour l'achèvement des travaux à destination d'occupation temporaire pour des opérateurs aéronautiques.

(en milliers de DH)	2018	2019	Ecart
Produits non courants	166 844	341 286	174 443
Produits des cessions d'immo	0	998	998
Reprise sur subventions (TEA)	32 839	24 309	-8 530
Autres produits non courants	55 246	59 234	3 988
Reprises non courantes	78 759	256 746	177 986
Charges non courantes	302 376	529 165	226 789
Subventions accordées	23 348	31 233	7 885
Autres charges non courantes	16 011	42 812	26 801
Dotations non courantes	263 017	455 120	192 103
Résultat non courant	-135 532	-187 878	-52 346

3.7 - Résultat net et CAF

L'ONDA a réalisé un résultat net de 566 MDH pour un chiffre d'affaires de 4 242 MDH, soit un taux de rentabilité nette de 13,4%. Le résultat net de l'exercice 2019 est en hausse de 9 MDH par rapport à l'an dernier, soit 1,6%.

	(en milliers de DH)	2018	2019	Ecart vs 2018	
				Ecart	var %
Chiffre d'affaires		4 006 441	4 241 674	235 233	5,9%
Excédent brut d'exploitation		2 216 813	2 323 229	106 416	4,8%
	EBE / CA	55,9%	54,8%		
Résultat d'exploitation		1 192 601	1 321 167	128 566	10,8%
	Marge opérationnelle (REX / CA)	29,8%	31,1%		
Résultat financier		-171 284	-202 432	-31 148	18%
Résultat non courant		-135 532	-187 878	-52 346	39%
Impôts sur les sociétés		-328 501	-364 500	-35 999	11%
Résultat net		557 284	566 358	9 074	1,6%
	Marge nette (RN / CA)	13,9%	13,4%		
Capacité d'autofinancement		1 578 119	1 608 084	29 965	1,9%
	CAF / CA	39,4%	37,9%		

L'ONDA a ainsi pu maintenir sa capacité d'autofinancement à un niveau confortable de 1,6 Mrd de DH. La CAF dégagée permet de continuer ses projets de développement, tout en maintenant son rythme de contribution au budget général de l'Etat.

4) Trésorerie et capitaux

4.1 – Bilan fonctionnel

→ Capitaux permanents :

- Hausse des capitaux propres de 95 MDH : RN 2019 de 566 MDH, distribution de 471 MDH ;
- Reprise de subvention d'investissement (Taxe Equipement Aéroportuaire) de -24 MDH ;
- Baisse des dettes de financement de 6 MDH : Remboursement des échéances des emprunts de 368 MDH, tirage sur le nouveau prêt BAD de 28 MDH et hausse de 342 MDH liée aux dettes vis-à-vis des Factors dans le cadre du remboursement du crédit de TVA de 342 MDH

→ Eléments circulants :

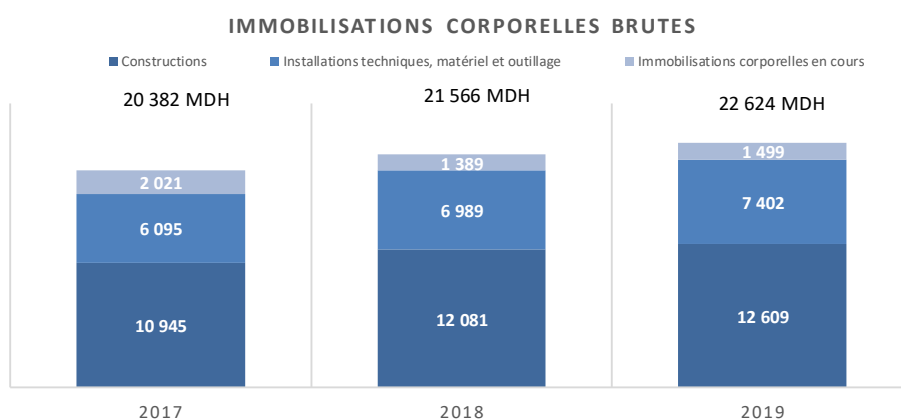
- Baisse de l'actif circulant suite au remboursement du crédit de TVA de 1 665 MDH ;
- Hausse du passif circulant : Hausse des dettes fournisseurs d'immobilisations (dernier décompte du projet de construction du terminal 1 de l'aéroport Mohamed V de 237 MDH payé le 30 janvier 2020).

en millions de DH	2018	2019	Variation
Financement permanent	10 037	10 104	67
Actif immobilisé	9 432	9 812	381
Fonds de roulement	605	291	-314
Actif circulant hors trésorerie	3 640	1 994	-1 646
Passif circulant hors trésorerie	3 196	3 279	83
Besoin en fonds de roulement	444	-1 285	-1 728
Trésorerie nette	162	1 576	1 414

La trésorerie nette à fin décembre 2020 atteint 1 576 MDH, en hausse de 1 414 MDH suite notamment au remboursement du crédit de TVA par l'Etat.

4.2 – Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles brutes ont enregistré une hausse de 1 058 MDH entre 2018 et 2019 suite à l'achèvement et à la mise en service des investissements.



L'amortissement débute dès que l'immobilisation est mise en service. Il est calculé selon la méthode linéaire, à des taux tenant compte des durées d'utilisation et de l'obsolescence technique des différents biens.

Les taux d'amortissement sont fixés en conformité avec l'expérience et les usages. Il est tenu compte notamment du degré d'utilisation des éléments à amortir (usure), des conditions d'utilisation (usage) et des changements résultant d'une meilleure expérience.

Nature de construction	Durée d'usure (durée d'amortissement)
Bâtiments d'exploitation (Aérogare, Tour de contrôle, Hangar, etc.)	25 ans
Ouvrages d'infrastructure (Chaussée rigide, Chaussée souple, parking avions, etc.)	La durée varie entre 10 et 25 ans en fonction de la nature de l'ouvrage (Création / renouvellement) et les conditions d'utilisation.
Logements d'estivage et autres bâtiments	25 ans
Installations techniques	10 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

4.1 – Endettement

Les dettes de financement de l'ONDA s'élèvent à 4 785 MDH à fin décembre 2019, stables par rapport à l'an dernier :

- Remboursement des échéances d'emprunts de 368 MDH
- Tirage sur le prêt BAD (projet de Rabat) d'un montant de 28 MDH
- Coût total d'affacturation du crédit de TVA à payer sur 10 ans de 343 MDH TTC.

Désignation	Solde à fin 2018	Tirages 2019	Annuité en principal	Solde à fin 2019
Emprunt obligataire	2 000		0	2 000
Emprunts bancaires MT	1 696	0	231	1 465
Emprunts externes MLT	1 078	28	137	960
Affacturation crédit TVA	0		343	343
Dépôt et cautionnement reçus	16	1	0	17
Total emprunts	4 791	28	711	4 785

Le taux moyen pondéré de la dette de financement est de 4,16%

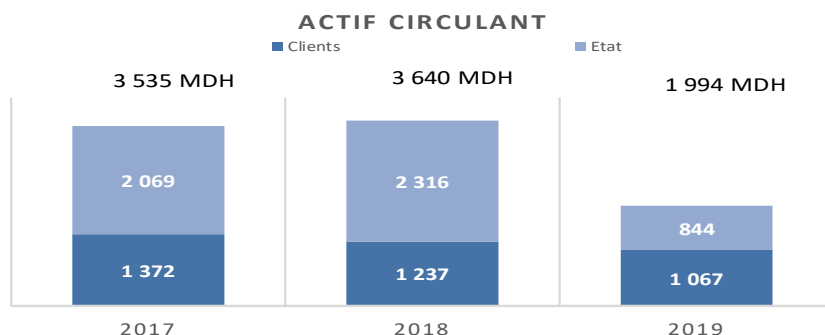
L'ONDA dispose également d'emprunts non encore utilisés d'un montant de 75 Millions d'euros auprès de la BAD pour le financement du projet de construction de l'aéroport de Rabat-Salé et de 50 millions d'euros auprès de l'Agence Française de Développement pour l'acquisition d'équipements de sûreté et de sécurité.

Le taux d'endettement (dettes de financement / fonds propres) a ainsi atteint 90%, contre 92% l'an dernier. A fin 2019, les dettes de financement représentent l'équivalent du double de l'EBE.

en millions de DH	2 018	2 019
Excédent brut d'exploitation	2 217	2 323
Service de la Dette : Intérêts et amortissements du capital	516	561
Couverture du service de la dette	4,3	4,1
Dettes financières	4 791	4 785
Fonds propres & assimilés	5 232	5 303
Autonomie financière	91,6%	90,2%
Dettes financières	4 791	4 785
Excédent brut d'exploitation	2 217	2 323
Capacité de remboursement	2,2	2,1

4.4 – Actif circulant

Entre 2017 et 2019, l'actif circulant est passé de 3,5 Mrds de DH à 2,0 Mrds de DH, suite notamment au remboursement par l'Etat du crédit de TVA à hauteur de 1 665 MDH et à l'amélioration du recouvrement des créances clients.



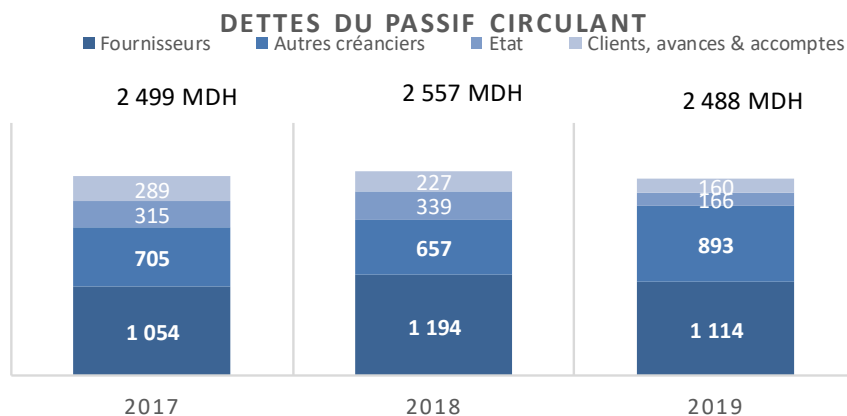
- Les efforts de recouvrement ont permis de réduire les créances clients nettes de 99 MDH par rapport à l'an dernier, tandis que le chiffre d'affaires a enregistré une hausse de 5,9%.
- Les créances clients nettes représentent ainsi 81 jours de chiffre d'affaires contre 95 jours en 2018 et 108 jours en 2017.

4.5 – Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont restées relativement stables à 2,5 Mrds de DH sur la période 2015-2019 dont :

- Dettes fournisseurs d'exploitation & FNP : 1 015 MDH
- Dettes fournisseurs d'immobilisations : 876 MDH

Suite au remboursement du crédit de TVA, l'ONDA a procédé au paiement de ses dettes fournisseurs en janvier & février 2020 à hauteur de 682 MDH, soit 51% des factures fournisseurs reçues à fin 2019.



Le délai moyen de paiement des fournisseurs s'est nettement amélioré en 2019 passant à 72 jours contre 98 jours en 2018.

RAPPORT ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE

1) Fonctionnement des organes de Gouvernance

L'ONDA a enregistré un accroissement remarquable de son volume d'investissement et de sa valeur ajoutée consolidant ainsi son rôle en tant qu'acteur important de la dynamique volontariste enclenchée par les pouvoirs publics pour moderniser l'économie nationale et diversifier ses sources de croissance.

Ainsi l'ONDA s'est inscrit dans cette dynamique tendant à améliorer la gestion publique en adoptant les meilleures pratiques dans le domaine de la gouvernance à travers ses outils de gestion et ses organes de gouvernance conformément au Code Marocain des Bonnes Pratiques de Gouvernance des EEP.

En 2019, les principales évolutions de l'environnement de la gouvernance au sein de l'office se caractérisent par :

- Première femme présidente du Conseil d'Administration en la personne de **Mme Nadia FETTAH ALAOUI**, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale (session du 25/12/2019) ;
- Tenue d'un Conseil d'Administration le 27/03/2019 pour l'arrêté des comptes 2018 ;
- Mise en place de la cartographie des risques ;
- Nomination d'un nouveau Président du Comité de Gouvernance.

4 réunions du Conseil d'Administration et 7 réunions des comités spécialisés se sont tenues en 2019, ce qui témoigne de la bonne dynamique de gouvernance.

	Conseil d'Administration	Comité de Direction *	Comité d'Audit
2019	4 réunions		5 réunions
	28/01/2019		14/03/2019
	27/03/2019	2 réunions	26/03/2019
	29/07/2019	25/07/2019	24/04/2019
	25/12/2019	16/12/2019	12/12/2019
			19/12/2019

*lors de sa session du 27 Juillet 2015, le Conseil d'Administration a adoptée à l'unanimité la résolution n°24 stipulant l'attribution des missions du comité Stratégie et investissement au Comité de Direction

1.1 Le Conseil d'Administration

Le Conseil détermine les orientations de l'activité de l'Office et veille à leur mise en œuvre. Il délibère sur les principales orientations stratégiques, économiques et financières de l'Office ainsi que sur les sujets que la loi lui a expressément confiés ou qu'il s'est réservés.

A ce titre et conformément au Décret n° 2-89-480 portant promulgation de la loi n° 14-89 transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National Des Aéroports, le Conseil a tout le pouvoir d'administrer les affaires de l'Office.

Le Conseil d'Administration est présidé par le Ministre chargé du transport aérien. Ainsi, **M. Mohamed SAJID** a présidé les sessions du 28/01, 27/03 et 29/07/2019.

La Session du 25 décembre 2019 a été présidée par **Madame Nadia FETTAH ALAOUI** après sa nomination au poste de Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale.

Compositions et Missions

Membres

7 membres à voix délibérative et 6 membres à voix consultative.

Le Directeur Général de l'ONDA est le rapporteur du Conseil

Le président du Conseil peut faire appel à toute personne qualifiée pour y siéger avec voix consultative

le Secrétariat du Conseil est assuré par le Secrétaire Général de l'ONDA.

Missions principales

- ⇒ Arrêter les programmes des opérations techniques et financières de l'Office ;
- ⇒ Examiner et arrêter le budget et les modalités de financement ainsi que les comptes de l'exercice écoulé ;
- ⇒ Décider de l'affectation des résultats ;
- ⇒ Approuver les concessions prévues au niveau de l'article 2 de la loi n° 25-79 ;
- ⇒ Proposer ou fixer les tarifs des redevances afférentes aux services rendus par l'Office selon que les prix desdits services sont ou non réglementés dans le Cadre de la législation et de la réglementation sur le contrôle des prix
- ⇒ Elaborer le statut du personnel de l'office et l'approuver dans les conditions prévues par la législation et la réglementation pour les établissements publics

L'exercice 2019 compte 4 séances du Conseil d'Administration de l'ONDA.

Les membres du Conseil

Administrateurs à voix délibératives

Qualité

M. le Représentant de M. Le Ministre de l'Économie et des Finances, Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation	Directeur de la DEPP
M. le Représentant de M. Le Ministre de l'Intérieur	Gouverneur
M. le Représentant des Forces Royales Air au titre de l'Administration de la Défense Nationale	Colonel Major
M. le Représentant de M. Le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau	Directeur de la Stratégie, des Programmes et de la Coordination des Transports.
M. le Représentant de M. Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Numérique	Directrice des industries aéronautiques, ferroviaires, navales et des énergies renouvelables
M. le Représentant du Département des Affaires Générales et de la Gouvernance relevant du Ministère de l'Économie et des Finances, Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation	Chef du service des services sociaux et des professions
M. le Représentant de M. Le Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Économie Sociale	Directeur de la Stratégie et de la Coopération

Administrateurs à voix consultative

M. le Directeur de la Météorologie Nationale

M. le Directeur Général de l'Aviation Civile

M. le Directeur du Transport Aérien

M. le Directeur de l'Aviation Civile

M. le Contrôleur de l'État auprès de l'ONDA -DEPP

M. Le Trésorier Payeur auprès de l'ONDA - DEPP

1.2 Les comités spécialisés

1.2.1 - COMITE DE DIRECTION

Membres	Missions principales
<p>Président Secrétaire Général du Ministre du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale</p> <p>Membres à voix délibérative : Directeur Adjoint /DEPP Directeur Général de l'Aviation Civile</p> <p>Membres à voix consultative : Le Contrôleur de l'Etat auprès de l'ONDA. Le Trésorier Payeur auprès de l'ONDA.</p> <p>Invités Permanents : - Le Directeur Général de l'ONDA, - Le Secrétaire Général de l'ONDA, - Le Directeur du Transport Aérien, - Le Directeur de l'Aviation Civile, - Les secrétariats du Comité de Gouvernance et du Comité d'Audit</p> <p>Secrétariat du Comité : Directeur de la Stratégie, de la Planification et du Développement Durable – ONDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Aider le Conseil à élaborer la stratégie de l'Office et débattre sur les alternatives conformément à la politique gouvernementale et le schéma directeur sectoriel ; → Evaluer les risques se rapportant à la stratégie de l'Office ainsi que les besoins en ressources humaines et financières ; → Examiner le plan pluriannuel de l'Office au moins sur 3 ans ainsi que les budgets annuels ; → Donner son avis sur le projet d'un contrat programme à passer entre l'Office et l'Etat ; → Examiner l'affectation annuelle des résultats de l'Office ; → Formuler un avis sur le programme ainsi que les conventions d'investissement et de désinvestissement projetés par l'Office ; → Donner un avis sur les projets de conventions et de partenariats de coopération avec des institutions nationales, régionales et internationales ayant un impact sur la stratégie et la politique d'investissement de l'Office ; → Préparer les délibérations du Conseil relatives à la stratégie de l'Office ; → Donner son avis à la Direction Générale de l'Office sur les projets de modification significative des structures de l'Office.

En 2019, le Comité de Direction a tenu deux réunions (25/07/2019 et 16/12/2019) et a examiné les principaux thèmes suivants :

- Budget modificatif 2019 ;
- Activité de l'Office au titre de l'année 2019 ;
- Avancement des grands chantiers notamment du nouveau terminal de l'aéroport Rabat Salé ;
- Programmes d'auscultation des chaussées aux différents aéroports ;
- Estimation de clôture budgétaire au titre de l'exercice de 2019 ainsi que le budget de l'année 2020.

Les rapports du Comité sont présentés au Conseil d'Administration

1.2.2 - COMITE D'AUDIT

Membres	Missions principales
<p>Président Chef de Division Infrastructures –DEPP</p> <p>Membres à voix délibérative : Directeur Général de l'Aviation Civile Directeur du Transport Aérien</p> <p>Membres à voix consultative : Le Contrôleur de l'Etat auprès de l'ONDA. Le Trésorier Payeur auprès de l'ONDA.</p> <p>Invités Permanents : - Le Secrétaire Général de l'ONDA, - Le Directeur Financier de l'ONDA, - Le Chef du département Audit Interne et Inspection,</p> <p>Secrétariat du Comité : Chef de Département Contrôle de Gestion et Management des Risques - ONDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Examiner les comptes intermédiaires et annuels, afin d'éclairer le Conseil sur leur contenu et de veiller à l'exhaustivité, la fiabilité et la qualité des informations comptables et financières ; → Examiner les commentaires et les recommandations des auditeurs externes. → Apprécier l'efficacité des systèmes mis en place par l'Office pour identifier, évaluer, gérer et contrôler les risques financiers et non financiers ; → Surveiller le bon fonctionnement du contrôle interne ; → Examiner les rapports des auditeurs internes et externes sur l'efficacité des systèmes de contrôle financier, de reporting financier et de gestion des risques. → Se prononcer sur la désignation des auditeurs externes ; → Discuter avec les auditeurs externes, avant le début de l'audit, de la nature et de l'étendue des travaux d'audit à réaliser ; → Examiner avec l'Office les conclusions des travaux des auditeurs externes ; → Evaluer, à l'issue du cycle d'audit, l'efficacité du processus.

Les principaux thèmes traités par le Comité d'Audit en 2019 ont été axés notamment sur :

- Examen des arrêtés des comptes annuels et semestriels au titre des années 2018 et 2019 ;
- Suivi du dossier du remboursement du crédit de TVA ;
- Analyse et Suivi des requêtes du Chiffre d'affaires relatives à la surfacturation du Survol et la radiation des créances non recouvrables par EUROCONTROL ;
- Etat d'avancement des missions d'audit Interne et d'inspection au titre des années 2018 et 2019 ;
- Programme d'Audit Interne au titre de l'exercice 2020.

Les rapports du Comité sont présentés au Conseil d'Administration

1.2.3 - COMITE DE GOUVERNANCE

Membres	Missions principales
<p>Président Chef de Division Infrastructures –DEPP</p>	
<p>Membres à voix délibérative : Directeur Général de l’Aviation Civile Directeur du Transport Aérien</p>	<p>→ Assurer le suivi de l’amélioration de la gouvernance selon les recommandations du CMBPG-EEP ;</p>
<p>Membres à voix consultative : Le Contrôleur de l’Etat auprès de l’ONDA. Le Trésorier Payeur auprès de l’ONDA.</p>	<p>→ Veiller à l’efficacité du fonctionnement du Conseil et de ses comités spécialisés ;</p> <p>→ Elaborer et réviser le règlement intérieur et la charte du Conseil et les présenter à l’approbation de ce dernier ;</p>
<p>Invités Permanents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Secrétaire Général de l’ONDA, - Le Chef du département Contrôle de Gestion et Management des Risques, - Le Chef du département Audit Interne et Inspection, 	<p>→ Rédiger et réviser les chartes de fonctionnement des différents comités spécialisés relevant du Conseil et les présenter à l’approbation de ce dernier ;</p> <p>→ Veiller à la qualité de l’information fournie aux Administrateurs du Conseil ;</p>
<p>Secrétariat du Comité : Directrice du Capital Humain-ONDA</p>	<p>→ Proposer périodiquement au Conseil, une liste de nominations pour le renouvellement des administrateurs indépendants.</p>

Les rapports du Comité sont présentés au Conseil d’Administration

2) Indicateurs sociaux

Le développement et l'essor de l'ONDA dans un environnement mondialisé et concurrentiel repose principalement sur les qualités professionnelles et humaines de ses collaboratrices et collaborateurs. La politique des Ressources Humaines doit pouvoir anticiper les changements, promouvoir l'épanouissement personnel et professionnel des collaboratrices et collaborateurs et leur garantir les conditions et les ressources nécessaires à la réalisation de leurs missions.

Cette politique se traduit inévitablement par la mise en place d'outils et processus dynamiques traitant des aspects ayant trait au recrutement, à la formation, à la gestion prévisionnelle des compétences et des effectifs, à la communication interne, à la promotion du bien-être et à la politique sociale.

La politique RH se décline en 7 axes :

1- Une Gestion administrative de proximité des RH qui responsabilise l'ensemble de l'encadrement, dans le cadre d'une approche participative pour répondre en toute célérité et efficacité aux besoins administratifs et professionnels quotidiens du personnel. (Dossier du personnel, Dossier Maladie, Dossier AT ou Maladie professionnelle, Requêtes et réclamations...),

2- Une promotion du bien être des salariés par l'adoption des règles d'équité dans la gestion des salaires, de protection sociale avancée et de promotion de l'action sociale des salariés et de leurs familles (Rémunération, Couverture sociale obligatoire, Couverture sociale complémentaire, Avantages sociaux et action sociale...).

3- Une politique de recrutement, d'intégration et gestion de carrière adaptée qui respecte les règles, la réglementation et normes en vigueur et offre aux nouvelles recrues un accompagnement personnalisé (Recrutement et Intégration).

4- Des outils avancés de gestion des ressources humaines qui encadrent les relations de travail au sein de l'Office et permettent l'assise de règles transparentes et partagées. (RI, STATUT, REC, MANUEL DE PROCEDURES, SIRH...)

5- Un développement des compétences de chacun par l'adoption d'un système d'appréciation crédible et efficace, et d'une politique de formation permettant une évolution de carrière qui réponde à la fois aux besoins de service de l'Office et aux ambitions légitimes des salariés (Système d'évaluation, Formation et développement des compétences, Evolution de carrières).

6- Une approche responsable de la sécurité et de l'environnement qui consiste à prendre toutes les mesures légales, réglementaires et normatives de prévention des risques et de protection du personnel (médecine de travail, CHS...).

7- Une politique d'ouverture et de dialogue axée sur le partenariat, l'écoute, le compromis et le respect des engagements.

Politique de Recrutement

Le processus de recrutement au sein de l'Office National des Aéroports se déroule conformément à la procédure en vigueur et aux exigences de la circulaire du chef de gouvernement n°24/2012 du 22/10/2012. Elle se base sur les principes de transparence, d'équité et d'égalité des chances.

Les recrutements sont opérés dans la limite des postes budgétaires fixés par la loi cadre.

La procédure en vigueur s'applique à tous les recrutements de l'Office, quel que soit la catégorie concernée et le mode de recrutement adopté, à l'exception des Contrôleurs de la Circulation Aérienne (CCA) et des Electroniciens de la Sécurité Aérienne (ESA) formés à l'Académie Internationale Mohammed VI de l'Aviation Civile qui sont recrutés directement.

L'accueil, l'intégration et l'accompagnement d'une nouvelle recrue au sein d'une équipe de travail est l'une des phases essentielles d'un recrutement réussi. Ainsi, l'ONDA met à la disposition de ses nouveaux collaborateurs un guide d'accueil et d'intégration en vue de faciliter la découverte de leur nouveau cadre de travail.

Le guide est destiné à faciliter l'intégration du nouveau collaborateur en donnant les points de repère essentiels sur l'organisation, les missions, les objectifs ainsi que des informations pratiques pour optimiser le quotidien.

Mesures mises en place pour l'insertion de personnes handicapées

L'ONDA tout en s'alignant sur les principes de la constitution qui prône l'abolition de toute forme de discrimination basée sur le handicap et en reconnaissant les droits politiques, sociaux, économiques et culturels des personnes en situation de handicap, réserve sept pour cent (7%) des postes budgétaires annuels aux personnes en situation d'handicap. Il s'engage à mettre en place des politiques et des programmes destinés aux personnes aux besoins spécifiques et veille à leur insertion.

Politique de Gestion de Carrière

La politique de gestion des ressources humaines repose également sur la gestion des carrières, qui est considérée comme un pilier important du développement de l'Office.

La gestion des carrières à l'ONDA est basée principalement sur :

- **La gestion des compétences** à travers notamment la mise en place des outils de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, à noter :
 - Les fiches de postes ;
 - Les cartographies des compétences ;
 - Les référentiels des emplois et des compétences, etc.

- **La planification de la relève** : l'objectif principal est la préparation de la relève, le transfert du savoir-faire et des connaissances et la gestion prévisionnelle de la carrière du successeur. Cette planification se fait à travers des entrevues appelées « Synthèse Expertise ».
- **La gestion de la mobilité** : des procédures sont mises en place pour garantir le respect du principe de transparence, d'égalité des chances et de la gestion efficiente et optimale des ressources humaines de l'ONDA et se basant sur des critères équitables.
- **La nomination aux postes de responsabilité** : occasion de promotion pour tous les collaborateurs. Une procédure de gestion des nominations est mise en place et tout appel à candidatures est destiné à tous les collaborateurs de l'ONDA remplissant les conditions d'accès.
- **L'évaluation des compétences** : outil indispensable de développement des compétences et d'évolution de carrières. permettant de connaître précisément les compétences des collaborateurs, leurs aptitudes, leurs talents, leur performance et par conséquent gérer d'une manière optimale leur carrière.
- **La gestion des hauts potentiels** : projet ayant pour principal objectif de :
 - Accompagner de manière personnalisée les hauts potentiels dans leur parcours ;
 - S'assurer des bonnes conditions de travail ;
 - Détecter les risques éventuels et les difficultés rencontrées durant leur parcours professionnel ;
 - Les doter des moyens nécessaires ;
 - Assurer la gestion de leurs compétences.

Politique de Rémunération

L'ONDA dispose d'un régime indemnitaire basé sur les grades, ancienneté, métiers et responsabilité. Tous les éléments de rémunération font l'objet de décisions signées conjointement par les Directeurs de l'ONDA et le ministère chargé des finances après approbation du Conseil d'administration.

Tout amendement de ce régime fait l'objet d'une étude au préalable par les services de l'office tenant compte du marché de travail, des benchmarks, des cahiers revendicatifs ainsi que les équilibres financiers de l'ONDA.

Il y a lieu de préciser que les indicateurs de performance liés aux charges de personnel sont en phase par rapport aux pratiques observées au sein des établissements similaires à l'échelle internationale

Politique de la formation continue

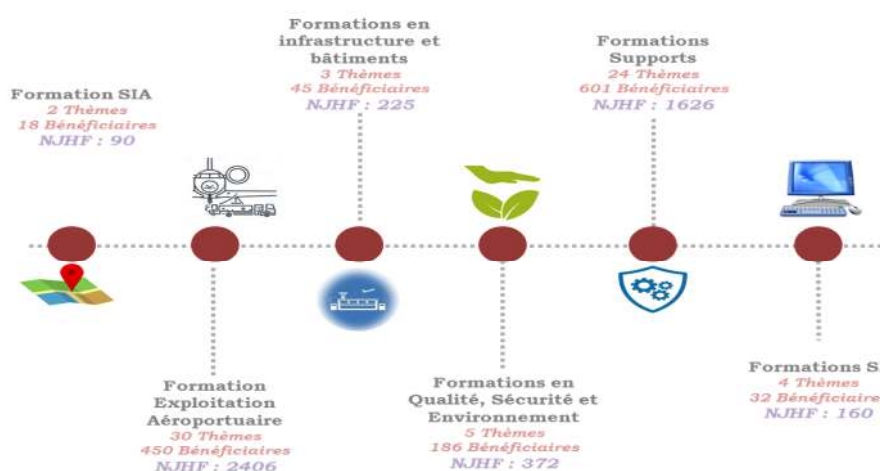
Considéré comme un levier de développement des compétences internes et un outil de dialogue social, le plan de formation s'inscrit dans une démarche de gestion des ressources humaines permettant de

maintenir et de développer les compétences nécessaires à la réalisation des missions de l'ONDA. Il a pour objectifs de :

- Adapter les compétences des collaborateurs aux orientations stratégiques de l'office
- Adapter le personnel aux changements structurels et aux modifications des conditions de travail
- Perfectionner les compétences des collaborateurs par une formation répondant à l'évolution technique et aux mutations que connaît l'office
- Améliorer la mobilité des salariés pour leur permettre d'accéder à des emplois exigeant de nouvelles qualifications ou d'exercer des activités professionnelles différentes.

Le plan de formation continue est le fruit d'une analyse de besoins des managers et des collaborateurs.

Formation Continue : Achèvement du Plan Triennal 2017-2019



Le bilan global des réalisations du plan de formation 2019

Domaine	Thèmes	Bénéficiaires	NJHF*
Formation Exploitation Aéroportuaire	2	126	987
Formations Supports	9	497	641
Formations SI	1	7	35
Total	12	630	1663

(*)Nombre jour homme formation (NJHF)

Indicateurs formation :

Indicateur	Objectif PS	Mesure
Effort de formation	Montant consacré à la formation/Masse salariale	0,93 %

- Budget Masse salariale : 806 MDH
- Budget global formation : 7,5 MDH
- Effort formation : 0,93%

Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Dans la gestion des ressources humaines, il faut davantage veiller à appliquer le principe de la stratégie genre selon lequel la compétence genre est une qualification professionnelle clé qui doit être perçue positivement, notamment en termes de carrière.

Conscient de ce fait, l'Office National Des Aéroports et à l'instar d'autres établissements publics, a fait de la question de parité l'une de ses stratégies de base. La prise de conscience et l'importance liée à la participation active de la femme dans la création de la valeur au sein de notre office a fait des progrès notables en la matière et ne cessent de se développer et de gagner du terrain.

L'ONDA a entrepris plusieurs mesures importantes pour garantir un meilleur équilibre femmes-hommes basé sur l'idée que la mixité engendre une meilleure performance de l'entreprise. Cet investissement est fondé sur la conviction du Top management que la prospérité des affaires de l'Office dépend essentiellement des talents, et non du genre.

Effectifs :

→ Répartition par branche d'activité :

Métier	2017	2018	2019
Contrôleur de la Circulation Aérienne	456	475	487
Electronicien de la Sécurité Aérienne	254	267	283
Pompiers	341	337	333
Autres	1268	1264	1316
Total général	2319	2343	2419

→ Répartition par catégorie (directeurs, cadres, agents) décliné par genre 2019 :

Catégorie	Féminin	Masculin	Total général
DIRECTEUR	2	10	12
DIRECTEUR DE POLE		4	4
DIRECTEUR CHARGE DE MISSION	1	1	2
CHEF DE DEPARTEMENT	11	33	44
CHEF DE DIVISION	26	105	131
CHEF DE SERVICE	85	214	299
CADRE	345	785	1130
AGENT	144	653	797
Total général	614	1805	2419

→ Répartition globale par genre :

Année	Féminin	Masculin	Total
2017	548	1771	2319
2018	573	1770	2343
2019	614	1805	2419

→ Répartition par ancienneté 2019

Ancienneté	Effectif
Moins de 5 ans	457
5 ans et 10 ans	372
10 ans à 15 ans	598
15 ans à 20 ans	448
20 ans à 25 ans	195
25 ans à 30 ans	307
Plus de 30 ans	42
Total général	2419

→ Nombre de représentants du personnel

L'Office National des Aéroports a organisé le 03 Juin 2015, les élections professionnelles conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et notamment celles du code du travail et du statut du personnel.

Au regard de l'importance que revêtent les élections des délégués du personnel, les principes suivants ont présidé à son organisation :

- Le respect strict de la réglementation ;
- L'implication des organisations syndicales tout au long du processus ;
- L'information du personnel et des organisations syndicales ;
- L'adoption de règles consacrant les principes de transparence et d'égalité des chances entre les candidats.

Collège	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Cadre	4	4
Maitrise	4	4
Exécution	4	4
Total général	12	12

→ Nombre d'accidents de travail / exercice

Année	Nombre d'accidents de travail
2017	47
2018	32
2019	36

→ Nombre de licenciements / exercice

Année	Nombre de licenciements
2017	1
2018	3
2019	0

→ Nombre de démissions / exercice

Année	Nombre de démissions
2017	5
2018	9
2019	5

→ Nombre de recrutements / exercice

Année	Nombre de recrutements
2017	49
2018	77
2019	149

3) Performance environnementale

Dans le cadre d'une démarche volontariste, l'ONDA a érigé, depuis quelques années, parmi ses priorités l'intégration du volet environnemental dans l'ensemble de ses activités. Ainsi, l'Office a engagé plusieurs projets et initiatives démontrant sa forte implication et son engagement face aux enjeux environnementaux.

Certification Environnement selon la norme ISO 14001

L'ONDA a mis en place un système de management environnemental (SME) des aéroports marocains selon la norme ISO 14001 dans une perspective de développement durable de leurs activités. Cette démarche vise à anticiper et à maîtriser les impacts environnementaux des différentes activités aéroportuaires et d'assurer une amélioration continue de leur performance environnementale.

Dans le cadre de ce système, plusieurs actions sont mises en œuvre dont les principales sont :

- Définition des axes environnementaux des politiques environnementales des aéroports de Casablanca Mohammed V, Marrakech Ménara, Rabat Salé, Tanger Boukhalef, Agadir Al Massira, Fès Saïss et Oujda Angad.
- Réalisation des audits externes annuels de suivi et de maintien selon la norme ISO 14001 version 2015 aux niveaux des aéroports certifiés conduits par un organisme de certification reconnu à l'échelle internationale.
- Elaboration et amélioration en continue des procédures d'identification et évaluation des aspects environnementaux, d'identification et d'évaluation des exigences applicables, de prévention des situations d'urgence et capacité à réagir.

Inscription au programme « Airport Accréditation Carbone »

L'ONDA a inscrit les aéroports de Casablanca Mohammed V et de Marrakech dans le programme « Airport Carbon Accreditation (ACA) » qui est le seul programme à dimension internationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre spécifique aux aéroports conçu par l'Association Internationale des Aéroports (ACI). Ce programme permet aux aéroports à l'échelle mondiale de mesurer leur empreinte carbone et surtout de mettre en place des programmes de réduction de leurs gaz à effet de serre, selon 4 niveaux : cartographie, réduction, optimisation et neutralité.

Après avoir obtenu l'accréditation carbone ACA niveau 1 des deux aéroports de Marrakech et de Casablanca Mohammed V, rejoignant ainsi trois autres aéroports africains inscrits dans cette démarche, l'ONDA a lancé un projet permettant d'obtenir l'accréditation carbone ACA niveau 1 « Inventaire » des aéroports de Fès, de Rabat et d'Agadir.

Mise en œuvre des concepts d'optimisation de la circulation des aéronefs dans l'espace aérien

Sur le plan de la navigation aérienne, des procédures d'optimisation de la circulation des avions dans l'espace aérien marocain ont été mises en place telles que les procédures permettant des « opérations en descente continue » et des « Routes Directes et Espaces Free Route », ce qui se traduit par une économie de carburant importante (de 8 à 10%) et des avantages environnementaux en termes de réduction du bruit et des émissions.

L'extension de la mise en œuvre de ces concepts a été poursuivi en 2019 à travers :

- L'affectation des routes directes aux niveaux de croisière ;
- L'implémentation de nouvelles procédures d'approche pour les Départs et les Arrivées des aéronefs ;

La mise en œuvre de ces actions s'est traduit par des gains en terme de distance de vols et de consommation de carburant induisant des réductions considérables des gaz à effet de serre tel que montré sur le tableau suivant :

	2019
Gain en distance de vol (NM)	351840 NM
Gain moyen en temps(min)/vol	3 min/vol
Gain moyen en fuel (kg)	6.414.632
Gain en CO2 (kg)	2.036.391

Sécurité Sauvetage et Lutte contre l'Incendie des Aéronefs - Protection de l'environnement

- Dans le cadre de la réalisation des exercices d'entraînement des pompiers d'aérodromes, exigés par les réglementations nationale et internationale, l'ONDA a mis en place un programme de remplacement du dispositif d'entraînement actuel, basé sur la combustion des nappes d'hydrocarbures, par un nouvel dispositif « propre » permettant une meilleure protection de l'environnement, à base de gaz. L'installation de ce nouveau dispositif est en cours pour les grandes plateformes aéroportuaires pour l'année 2020.
- Pour une meilleure protection de l'environnement, l'ONDA a exigé au niveau des appels d'offres relatifs à l'acquisition des véhicules SLIA, des spécifications des moteurs ayant un niveau d'émissions de gaz à effet de serre très bas.

Unités médicale d'urgence (UMU) - Gestion des déchets médicaux

Cette activité est concédée par l'ONDA au niveau des aéroports. Afin de minimiser l'impact environnemental de cette activité au niveau des différentes plateformes, le prestataire est en charge :

- Traitement des déchets en matière de tri et de séparation, selon la classification préétablie dans la loi relative à la gestion des déchets et à leur élimination ;

- Conditionnement et transport des déchets, et soumet à l'aéroport une autorisation délivrée par l'administration pour la période du contrat.
- Traitement de la documentation associée à la gestion des déchets en adressant à la direction de l'Aéroport un Bordereau de suivi des déchets médicaux et pharmaceutiques ;

Assistance en escale (Handling)

Cette activité est externalisée par l'ONDA et concerne l'ensemble des opérations liées à une escale d'un aéronef, et comprend toutes les interventions effectuées sur l'aéronef au sol, son chargement (fret, poste, ravitaillement), ainsi que les services aux voyageurs.

Vu l'importance de cette activité au niveau de la gestion aéroportuaire, et plus particulièrement pour la gestion du volet environnementale, l'ONDA a donné une attention particulière à ce volet environnementale, à travers des exigences poussées au niveau du cahier des charges, et notamment :

- Management environnementale
 - La désignation d'interlocuteur chargé de l'environnement
 - Dépôt d'un plan de gestion de l'environnement
- Véhicules électriques ou hybrides
 - Dans l'ensemble des aéroports dans lesquels il opère, le parc du titulaire doit être composé d'engins et véhicules hybrides ou électriques à hauteur de 30% minimum dès le début de la 3^{ème} année d'exploitation (4^{ème} trimestre 2022)
 - Tous les équipements exploités par le titulaire doivent satisfaire aux normes Marocaines et Européennes applicables principalement sur les plans techniques, sécurité et environnementaux.
- Aspect réglementaire
 - Le Titulaire a l'obligation de respecter toute réglementation légale applicable aux conditions requises environnementales et la Déclaration d'Impact Environnemental (DIE) de l'aéroport, dans le cas des aéroports dans lesquels elle s'applique ou est implantée pour cause de nouvelles extensions ou développement de nouvelles plateformes. Concrètement, la législation à respecter par le Titulaire est la suivante :
 - Loi n° 11-03 relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement,
 - Loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement,
 - Loi n° 13-03 relative à la lutte contre la pollution de l'air,
 - Loi n° 10-95 sur l'eau,
 - Loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et aux mesures de gestion et d'élimination des déchets

Supervision de l'activité des différents intervenants opérant dans l'aéroport

- Traitement des déchets
 - Interdiction d'abandonner les résidus dans les installations, terrains, canalisations d'eau et réseaux de drainage

- Stockage des résidus dans les conteneurs dédiés à cet effet
 - Collecte des déversements des résidus, que ce soit sur des zones pavées ou sur des terrains nus, en évitant, à tout moment, l'incorporation de substances dangereuses et/ ou polluantes dans le terrain, dans le milieu hydrique ou les réseaux d'eau.
- Traitement des matières dangereuses
- Réaliser le retrait adapté et le stockage des matériaux ou des substances dangereuses recueillies,
 - Collecter les matériaux et le stockage temporaire des matériaux réutilisables (terre végétale, matériel inerte, etc.) au niveau des zones autorisées par l'Aéroport
- Gestion des Véhicules et machineries
- Les véhicules et la machinerie doivent faire l'objet des contrôles appropriés, ou à défaut d'une maintenance planifiée, dans les délais réglementairement signalés ou assumés
 - Stationner les véhicules et machinerie dans des lieux habilités pour cela, et aussi souvent que possible sur les terrains pavés ou dans d'autres zones expressément autorisées par l'aéroport à cet effet, en respectant les conditions spécifiées dans ladite autorisation,
 - Ne pas abandonner ou démolir de véhicules ou d'équipements dans les zones appartenant à l'aéroport sauf autorisation expresse, et dans les conditions spécifiées dans ladite autorisation.
- Minimisation des émissions dans l'atmosphère
- Dans le cas où l'activité développée engendre des émissions dans l'atmosphère de quelque nature que ce soit, des mesures adéquates devront être adoptées en vue de leur réduction.
 - L'ONDA a la possibilité de demander les résultats des mesures adoptées, les différents intervenants sont dans l'obligation de fournir les informations pertinentes.

Gestion et élimination des déchets dans le cadre des activités de maintenance

Dans le cadre des contrats de maintenance établis avec les différents prestataires dans les aéroports marocains, l'ONDA a exigé au niveau de ces contrats ce qui suit :

- Le traitement des déchets résultants des opérations de maintenance est à la charge du prestataire. Les déchets résultants des opérations de maintenance doivent être traités ou éliminés par des méthodes respectant l'environnement
- Le prestataire doit transmettre régulièrement à l'ONDA, le Bordereau de suivi des déchets industriels (BSDI) et le bordereau de suivi des déchets dangereux (BSDD).
- Le prestataire doit assurer une maintenance préventive adéquate de tous les équipements aéroportuaires afin d'éviter tout incident ayant un impact environnemental (fuites de lubrifiants, fuite de gaz, émissions de gaz à effet de serre...);

Supervision des charges aéroportuaires liées à l'environnement

- Rationalisation des consommations en eau et électricité au niveau des différents aéroports

Des notes de sensibilisation ont été envoyées aux aéroports pour rationaliser les consommations en eau et électricité à travers les actions suivantes :

- L'installation des compteurs d'eau et d'électricité
- L'instauration de contrôle régulier du réseau afin de détecter d'éventuelles fuites d'eau et d'anticiper toute augmentation de consommation anormale
- La mise en place des mesures à prendre en cas de réception d'une facture anormalement élevée aussi bien pour l'eau que pour l'électricité ainsi que les actions jugée utile pour rationaliser la consommation en eau et en électricité.
- Priorisation de l'eau des puits pour l'arrosage
- L'arrosage des espaces verts en fin de journée
- L'utilisation des gouttes à gouttes pour l'arrosage
- Généralisation de l'éclairage à LED

→ Satisfaction des demandes d'engagements des aéroports en relation avec la protection de l'environnement :

Traitement des demandes d'engagements liées au volet environnemental concernant :

- L'acquisition des Poubelles tri sélectif des déchets et des Bacs de rétention
- L'analyse de la qualité d'eau potable et usée
- Le suivi des demandes de rallonge de budget pour les rubriques d'eau et d'électricité reçues des différents aéroports

Réalisation systématique des études d'impact sur l'environnement des grands chantiers de développement aéroportuaires

L'ONDA a systématisé la réalisation des études d'impact sur l'environnement de tout grand projet de développement des infrastructures aéroportuaires conformément aux dispositions de la loi 12-03 relative aux études d'impacts et ses textes d'application. Dans ce cadre, une étude d'impact sur l'environnement a été réalisée en 2019 pour le projet de construction du nouveau terminal à l'aéroport Rabat-Salé. Cette étude a permis d'identifier et d'évaluer l'ensemble des impacts du projet sur les plans économique, environnemental et social. Ces résultats ont été ensuite présentés et examinés au sein du comité national de l'environnement.

A l'issue de cette étude, un Programme de Gestion Environnemental et Social (PGES) ainsi qu'un plan de suivi et de surveillance ont été élaborés pour permettre de s'assurer de l'exécution des mesures d'atténuation préconisées par l'étude et qui concernent essentiellement la phase des travaux.

Politique d'efficacité énergétique des aéroports

Depuis quelques années, l'ONDA a adopté une approche d'intégration de la performance et de l'efficacité énergétique de tous les processus de conception, de construction à l'exploitation de ses aéroports. Ainsi, les nouveaux terminaux sont conçus avec une architecture moderne privilégiant un éclairage naturel et permettant une réduction considérable de la consommation de la climatisation et du chauffage à travers l'adoption de plusieurs concepts tels que les façades double peau, les patios

paysagers, la ventilation naturelle et mécanique, les vitres teintées anti UV, La récupération des eaux pluviales, etc.

Concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique des activités d'exploitation des aéroports, plusieurs autres actions ont été mises en place :

- Installation des panneaux photovoltaïques (Marrakech Menara et Casablanca Mohammed V)
- Remplacement progressif des lampes à incandescence classiques par des lampes à basse consommation (à LED) et ce dans l'ensemble des plateformes aéroportuaires.
- Alimentation des avions par des convertisseurs électriques 400HZ pour éviter l'utilisation par les avions au sol des APU (Auxiliary Power Unit) et des GPU (Ground Power Unit)
- Audit et amélioration de l'efficacité thermique du terminal 1 de l'aéroport de Marrakech comme site pilote dans le cadre d'une coopération ONDA - EDF – ADEME

Par ailleurs, un cahier des charges d'une étude sur l'efficacité énergétique et l'introduction des énergies renouvelables aux aéroports a été élaboré en 2019 dont la réalisation est programmée pour l'année 2020.

Actions sociétales portant sur la protection et l'éducation à l'environnement

L'ONDA est partenaire depuis 2001 du programme national " Plages Propres" initié par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement relatif à l'équipement, l'entretien et l'animation de plusieurs plages à travers le littoral du Royaume. L'ONDA est ainsi partenaire de la plage "M'diq Centre", en vertu d'une convention valable pour trois années consécutives.

Un plan d'action annuel est établi au début de chaque année, de commun accord entre l'ONDA et la Commune M'diq, pour définir les actions à prévoir et le rôle de chacune des parties pour la réalisation du programme sur la plage susmentionnée.

L'ONDA veille ainsi chaque année à l'entame de la saison estivale à lancer les prestations nécessaires liées à cette opération à savoir :

- Nettoyage quotidien de la corniche et de la plage de M'diq tout au long de la saison estivale.
- Mise en place de la signalétique propre à cette opération (panneaux de sensibilisation, d'indication...).
- Maintenance des équipements utilisés dans cette opération (chemins d'accès en bois déroulables, supports métalliques pour la mise en place des sacs à poubelle, rampes d'accès en bois, blocs sanitaires).
- Mise en place de parasols en chaume (500 unités environ).
- Mise en place d'un village dédié aux activités de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement, qui met à la disposition des enfants de la plage de M'diq un programme riche et diversifié d'activités ludiques.

Les frais annuels engagés par l'ONDA pour la réalisation de cette opération avoisinent un montant de 1,4 millions de dirhams.

Il est à noter que les efforts de l'ONDA en collaboration avec les différentes parties prenantes sont couronnés chaque année, depuis 2007 jusqu'à 2014, par l'obtention du label international " Pavillon Bleu".

En outre l'ONDA a décroché 4 prix dans le cadre des trophées Lalla Hassna à savoir :

- Prix d'engagement plages propres (2006).
- Prix d'innovation (2007).
- Prix d'initiative (2011).
- Prix éducation et Jeunesse (2019).

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

ETATS FINANCIERS ONDA
AU 31 décembre 2019



BILAN - ACTIF

(En dirhams)	31-déc-19			31-déc-18
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	502 370 354,09	185 939 867,11	316 430 486,98	82 670 238,11
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	502 370 354,09	185 939 867,11	316 430 486,98	82 670 238,11
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	177 074 979,00	142 927 430,03	34 147 548,97	27 657 591,71
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	171 754 365,00	142 927 430,03	28 826 934,97	22 336 977,71
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 320 614,00		5 320 614,00	5 320 614,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	22 623 852 430,71	13 178 143 695,93	9 445 708 734,78	9 301 600 838,14
Terrains	37 609 130,78		37 609 130,78	37 609 130,78
Constructions	12 609 199 350,96	6 646 722 897,22	5 962 476 453,74	6 009 684 621,80
Installations techniques, matériel et outillage	7 402 348 387,97	5 370 583 085,52	2 031 765 302,45	1 971 789 781,99
Matériel de transport	461 877 123,65	418 136 694,94	43 740 428,71	55 543 478,15
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	606 001 863,81	499 538 049,83	106 463 813,98	93 530 993,68
Autres immobilisations corporelles	7 609 342,06	7 609 342,06	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1 499 207 231,48	235 553 626,36	1 263 653 605,12	1 133 442 831,74
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	17 470 909,96	10 330 873,86	7 140 036,10	6 847 222,60
Prêts immobilisés	2 178 520,38	1 404 429,48	774 090,90	674 493,40
Autres créances financières	8 867 389,58	8 501 444,38	365 945,20	172 729,20
Titres de participation	6 425 000,00	425 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)	8 759 750,84		8 759 750,84	12 765 492,80
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières	8 759 750,84		8 759 750,84	12 765 492,80
TOTAL I (A+B+C+D+E)	23 329 528 424,60	13 517 341 866,93	9 812 186 557,67	9 431 541 383,36
STOCKS (F)	97 782 062,38	32 997 193,39	64 784 868,99	69 992 725,87
Marchandises	230 250,73	230 250,73	0,00	0,00
Matières et fournitures, consommables	35 852 412,42	7 929 883,53	27 922 528,89	27 050 064,30
Produits en cours	6 265 721,47	6 265 721,47	0,00	6 265 721,47
produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	55 433 677,76	18 571 337,66	36 862 340,10	36 676 940,10
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 634 298 985,04	711 414 915,25	1 922 884 069,79	3 565 294 164,99
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	11 187 542,62	10 223 144,31	964 398,31	913 286,31
Clients et comptes rattachés	1 744 166 181,45	677 276 610,00	1 066 889 571,45	1 237 483 233,36
Personnel	6 327 931,35	1 448 551,39	4 879 379,96	5 447 228,48
Etat	844 043 729,02		844 043 729,02	2 316 092 262,79
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	25 560 159,63	22 466 609,55	3 093 550,08	4 454 063,34
Comptes de régularisation-Actif	3 013 440,97		3 013 440,97	904 090,71
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00		0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	6 474 803,83		6 474 803,83	4 430 641,84
TOTAL II (F+G+H+I)	2 738 555 851,25	744 412 108,64	1 994 143 742,61	3 639 717 532,70
TRESORERIE-ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	3 182 212,00		3 182 212,00	7 993 381,64
Banques, TG et CCP	1 573 023 260,96		1 573 023 260,96	153 928 921,82
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	46 226,85		46 226,85	31 816,85
TOTAL III	1 576 251 699,81	0,00	1 576 251 699,81	161 954 120,31
TOTAL GENERAL I+II+III	27 644 335 975,66	14 261 753 975,57	13 382 582 000,09	13 233 213 036,37

BILAN - PASSIF

(En dirhams)	31 décembre 2019	31 décembre 2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel (1) (Fonds de dotation)	2 064 819 699,47	2 064 819 699,47
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, capital appelé dont versé.....		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	2 639 666 904,85	2 552 971 054,31
Résultat nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	566 357 889,70	557 284 085,83
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	5 270 844 494,02	5 175 074 839,61
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	32 368 647,99	56 677 630,59
Subventions d'investissement	32 368 647,99	56 677 630,59
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	4 785 391 287,58	4 791 002 883,04
Emprunts obligataires	2 000 000 000,00	2 000 000 000,00
Autres dettes de financement	2 785 391 287,58	2 791 002 883,04
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	8 759 746,91	12 765 489,99
Provisions pour risques	8 759 746,91	12 765 489,99
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION -PASSIF (E)	6 319 571,10	1 484 770,61
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	6 319 571,10	1 484 770,61
TOTAL I (A+B+C+D+E)	10 103 683 747,60	10 037 005 613,84
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 487 717 767,99	2 557 380 145,91
Fournisseurs et comptes rattachés	1 114 218 276,31	1 194 093 794,67
Clients créditeurs, avances et acomptes	160 251 876,00	226 953 583,49
Personnel	98 634 456,65	87 414 602,18
Organisme sociaux	44 665 581,06	44 624 750,76
Etat	166 048 473,74	338 606 910,35
Comptes d'associés		
Autres créanciers	893 346 612,58	656 783 413,47
Comptes de régularisation passif	10 552 491,65	8 903 090,99
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	787 814 231,44	635 790 631,84
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	3 344 686,12	3 036 644,78
TOTAL II (F+G+H)	3 278 876 685,55	3 196 207 422,53
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	21 566,94	0,00
Banques de régularisation		
TOTAL III	21 566,94	0,00
TOTAL GENERAL I+II+III	13 382 582 000,09	13 233 213 036,37

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En dirhams)	OPERATIONS		Totaux	Totaux
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Exercice 2019 3=2+1	Exercice 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits				
chiffre d'affaires	4 323 906 442,67	-82 232 833,91	4 241 673 608,76	4 005 979 689,38
Variation de stocks de produits (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	716,52	0,00	716,52	461 320,42
Reprises d'exploitation:transferts de charges	127 310 477,57	0,00	127 310 477,57	57 591 497,75
TOTAL I	4 451 217 636,76	-82 232 833,91	4 368 984 802,85	4 064 032 507,55
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus(2) de marchandises				
Achats consommés(2) de matières et fournitures	429 553 295,58	2 516 783,03	432 070 078,61	395 944 068,05
Autres charges externes	523 300 873,19	2 707 632,51	526 008 505,70	498 812 239,50
Impôts et taxes	137 622 061,54	-2 500,00	137 619 561,54	148 660 024,37
Charges de personnel	822 041 982,24	705 042,13	822 747 024,37	745 750 537,73
Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	895 903,12
Dotations d'exploitation	1 120 763 440,20	8 608 892,42	1 129 372 332,62	1 081 368 905,12
TOTAL II	3 033 281 652,75	14 535 850,09	3 047 817 502,84	2 871 431 677,89
RESULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			1 321 167 300,01	1 192 600 829,66
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés				
Gains de change	12 703 358,60	- 395 635,38	12 307 723,22	40 130 647,70
Intérêts et autres produits financiers	3 655 240,94	- 2 402,44	3 652 838,50	2 331 902,46
Reprises financières : transferts de charges	321 704 149,34	-	321 704 149,34	28 987 437,27
TOTAL IV	338 062 748,88	-398 037,82	337 664 711,06	71 449 987,43
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	503 710 926,32	-	503 710 926,32	187 837 216,94
Pertes de change	26 768 662,95	1 586 769,44	28 355 432,39	48 425 990,33
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	8 029 908,27	-	8 029 908,27	6 470 641,84
TOTAL V	538 509 497,54	1 586 769,44	540 096 266,98	242 733 849,11
RESULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-202 431 555,92	-171 283 861,68
RESULTAT COURANT VII (III+VI)			1 118 735 744,09	1 021 316 967,98
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	997 874,00	0,00	997 874,00	0,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement	24 308 982,60	-	24 308 982,60	32 838 637,40
Autres produits non courants	63 269 423,26	- 4 035 734,18	59 233 689,08	55 245 600,43
Reprises non courantes ; transferts de charges	248 806 667,47	7 939 000,00	256 745 667,47	78 759 299,23
TOTAL VIII	337 382 947,33	3 903 265,82	341 286 213,15	166 843 537,06
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées	31 233 000,00	-	31 233 000,00	23 348 000,00
Autres charges non courantes	42 812 033,72	-	42 812 033,72	16 011 044,48
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	455 119 533,23	-	455 119 533,23	263 016 509,80
TOTAL IX	529 164 566,95		529 164 566,95	302 375 554,28
RESULTAT NON COURANT X (VIII-IX)			-187 878 353,80	-135 532 017,22
RESULTAT AVANT IMPÔTS XI (VII+X)			930 857 390,29	885 784 950,76
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES XII	364 499 500,59		364 499 500,59	328 500 864,93
RESULTAT NET XIII			566 357 889,70	557 284 085,83
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			5 047 935 727,06	4 302 326 032,04
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			4 481 577 837,36	3 745 041 946,21
RESULTAT NET			566 357 889,70	557 284 085,83

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats -variation de stocks

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I. Tableau de formation des Résultats (T.F.R)

(En dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Ventes de Marchandises (en l'état)		
Achats revendus de marchandises		
MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT : I	0,00	0,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE : II	4 241 673 608,76	4 005 979 689,38
Ventes de biens et services produits	4 241 673 608,76	4 005 979 689,38
Variation stocks produits		
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : III	958 078 584,31	894 756 307,55
Achats consommés de matières et fournitures	432 070 078,61	395 944 068,05
Autres charges externes	526 008 505,70	498 812 239,50
VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	3 283 595 024,45	3 111 223 381,83
Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	137 619 561,54	148 660 024,37
Charges de personnel	822 747 024,37	745 750 537,73
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	2 323 228 438,54	2 216 812 819,73
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)		
Autres produits d'exploitation	716,52	461 320,42
Autres charges d'exploitation	0,00	895 903,12
Reprises d'exploitation, transferts de charges	127 310 477,57	57 591 497,75
Dotations d'exploitation	1 129 372 332,62	1 081 368 905,12
RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	1 321 167 300,01	1 192 600 829,66
RESULTAT FINANCIER	-202 431 555,92	-171 283 861,68
RESULTAT COURANT	1 118 735 744,09	1 021 316 967,98
RESULTAT NON COURANT(+ou-)	-187 878 353,80	-135 532 017,22
IMPÔTS SUR LES RESULTATS	364 499 500,59	328 500 864,93
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	566 357 889,70	557 284 085,83

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

(En dirhams)	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat net de l'exercice	566 357 889,70	557 284 085,83
Bénéfice +	566 357 889,70	557 284 085,83
Perte -		
Dotations d'exploitation (1)	1 097 214 666,46	984 988 231,05
Dotations financières (1)	1 535 104,44	2 040 000,00
Dotations non courantes(1)	36 551 578,07	107 302 392,75
Reprises d'exploitation(2)	0,00	0,00
Reprises financières(2)	5 573 597,52	25 722 352,74
Reprises non courantes(2)(3)	87 004 199,52	47 773 667,77
Produits des cessions d'immobilisation	997 874,00	0,00
Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	0,00	0,00
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 608 083 567,63	1 578 118 689,12
Distributions de bénéfices	470 588 235,29	470 588 235,29
AUTOFINANCEMENT	1 137 495 332,34	1 107 530 453,83

(1) A l'exclusion des dotations :

- d'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;

(2) A l'exclusion des reprises :

- d'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;

(3) y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I.SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

(En dirhams)	Exercice 2019		Exercice 2018	
	a	b	Emplois	Ressources
Financement permanent 1	10 103 683 747,60	10 037 005 613,84		66 678 133,76
Moins Actif immobilisé 2	9 812 186 557,67	9 431 541 383,36	380 645 174,31	
FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL(1-2)A	291 497 189,93	605 464 230,48	313 967 040,55	-
Actif circulant 4	1 994 143 742,61	3 639 717 532,70	-	1 645 573 790,09
Moins Passif circulant 5	3 278 876 685,55	3 196 207 422,53	-	82 669 263,02
BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL(4-5)(B)	- 1 284 732 942,94	443 510 110,17	-	1 728 243 053,11
TRESORERIE NETTE(ACTIF-PASSIF)=A-B	1 576 230 132,87	161 954 120,31	1 414 276 012,56	-

II-EMPLOIS ET RESSOURCES

(En dirhams)	Exercice 2019		Exercice 2018	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
AUTOFINANCEMENT(A)		1 137 495 332,34		1 107 530 453,83
capacite d'autofinancement		1 608 083 567,63		1 578 118 689,12
-Distribution de bénéfice		470 588 235,29		470 588 235,29
-CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS(B)		1 411 026,50		454 589,53
.Cession d'immob .incorporel		-		-
.Cession d'immob .corporel		997 874,00		-
.Reduction d'immob.corporel		-		-
.Cession d'immob.financière		-		-
Récupération sur créances immobilisées		413 152,50		454 589,53
.AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES(C)		-		-
Augmentation de capital,apports		-		-
Subventions d'investissement		-		-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT(D)		373 333 525,67		701 398 709,60
(nettes de primes de rembous.)				
TOTAL I DES RESSOURCES STABLES(A+B+C+D)		1 512 239 884,51		1 809 383 752,96
II.EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE(FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMEN D'IMMOBILISATIONS(E)	1 120 140 212,03		1 201 978 131,95	
Acquisitions d'immob.incorp.	12 400 936,73		14 696 003,29	
Acquisitions d'immob.corp.	1 107 066 059,30		1 187 062 128,66	
Acquisitions d'immob.financ.	193 216,00		-	
Augmentation des créances immobilisées	480 000,00		220 000,00	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROP(F).				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT(G)	370 104 578,67		328 097 747,14	
EMPLOIS EN NON VALEURS(H)	335 962 134,35		17 147 600,39	
TOTAL II DES EMPLOIS STABLES(E+F+G+H)	1 826 206 925,05		1 547 223 479,48	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL(BFG)		1 728 243 053,11		127 271 222,08
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	1 414 276 012,56	-	389 431 495,56	-
TOTAL GENERAL	3 240 482 937,62	3 240 482 937,62	1 936 654 975,04	1 936 654 975,04

ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
(a) ACTIF IMMOBILISE	
Evaluation à l'entrée	
Immobilisation en non-valeurs	(Conforme CGNC)
Immobilisation incorporelles	(Conforme CGNC)
Immobilisation corporelles	(Conforme CGNC)
Immobilisation financières	(Conforme CGNC)
Corrections de valeurs	
Méthodes d'amortissements	(Conforme CGNC)
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)
Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif	(Conforme CGNC)
(b) ACTIF CIRCULANT	
Evaluation à l'entrée	
Stocks	(Conforme CGNC)
Creances et autres actifs circulants	
Titres et autres valeurs de placement	(Conforme CGNC)
Corrections de valeurs	
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)
Méthodes de détermination des écarts de conversion-actif	(Conforme CGNC)
© FINANCEMENT PERMANENT	
Méthodes de réévaluation	(Conforme CGNC)
Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	(Conforme CGNC)
Dettes de financement permanent	(Conforme CGNC)
Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	(Conforme CGNC)
Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif	(Conforme CGNC)
Reprises sur subventions d'investissements	Les taxes d'équipement aéroportuaire comptabilisées en tant que subventions d'investissement sont reprises sur une durée de 10 ans, car non rattachées à une immobilisation
(d) PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
Dettes du passif circulant	
Méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges	(Conforme CGNC)
Méthodes de détermination des écarts de conversion-passif	(Conforme CGNC)
(e) TRÉSORERIE	
Trésorerie-Actif	(Conforme CGNC)
Trésorerie-Passif	(Conforme CGNC)
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	(Conforme CGNC)

ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS

Nature des changements	Justification Des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		NEANT
II/ DEROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION		NEANT
III/ DEROGATIONS AUX REGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHÈSES		NEANT

ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Nature des changements	Justification du changement	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I - Changement affectant les méthodes d'évaluation :		
Aucun changement		NEANT
II - Changement affectant les règles de présentation :		
Aucun changement		NEANT

ETAT B1 : DETAIL DES NON VALEURS

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
21210	Frais d'acquisition des immobilisations	1 494 554,95
21281	Programmes de formation à répartir	18 460 747,49
21282	Etudes à répartir s/plusieurs exercices	145 211 894,77
21286	CHAR A REP "Liées à la Remunération du factor"	311 699 909,98
21287	Autres charges à répartir	25 503 246,90
TOTAL		502 370 354,09

ETAT B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En dirhams)	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin d'exercice
		Acquisition	Prod. de p/die-même l'entreprise	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (A)	188 006 895,27	337 967 813,60	0,00	5 231 683,61	0,00	28 836 038,39	0,00	502 370 354,09
*Frais préliminaires								
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	188 006 895,27	337 967 813,60	0,00	5 231 683,61	0,00	28 836 038,39	0,00	502 370 354,09
*Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	160 349 163,27	12 400 936,73	0,00	4 324 879,00	0,00	0,00	0,00	177 074 979,00
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	155 028 549,27	12 400 936,73	0,00	4 324 879,00	0,00	0,00	0,00	171 754 365,00
* Fonds commercial								
*Autres immobilisations incorporelles	5 320 614,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 320 614,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	21 566 243 706,61	1 107 066 059,30	0,00	282 428 068,10	39 900 772,59	0,00	291 984 630,71	22 623 852 430,71
* Terrains	37 609 130,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 609 130,78
*Constructions	12 080 910 614,18	327 094 990,06	0,00	201 193 746,72	0,00	0,00	0,00	12 609 199 350,96
*Installat. techniques, matériel et outillage	6 988 871 031,15	347 026 983,84	0,00	66 450 372,98	0,00	0,00	0,00	7 402 348 387,97
* Matériel de transport	494 641 896,24	7 136 000,00	0,00	0,00	39 900 772,59	0,00	0,00	461 877 123,65
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	567 101 810,95	24 116 104,46	0,00	14 783 948,40	0,00	0,00	0,00	606 001 863,81
*Autres immobilisations corporelles	7 609 342,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 609 342,06
*Immobilisations corporelles en cours	1 389 499 881,25	401 691 980,94	0,00	0,00	0,00	0,00	291 984 630,71	1 499 207 231,48
TOTAL A+B+C	21 914 599 765,15	1 457 434 809,63	0,00	291 984 630,71	39 900 772,59	28 836 038,39	291 984 630,71	23 303 297 763,80

ETAT B2 bis : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

(En dirhams)	Cumul début Exercice 1	Dotation de l'Exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4=3+2+1
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (A)	105 336 657,16	107 433 569,09	26 830 359,14	185 939 867,11
*Frais préliminaires				
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	105 336 657,16	107 433 569,09	26 830 359,14	185 939 867,11
*Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	132 691 571,56	10 235 858,47	0,00	142 927 430,03
* Immobilisation en recherche et développement				
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	132 691 571,56	10 235 858,47	0,00	142 927 430,03
* Fonds commercial				
*Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	11 895 807 057,80	979 545 238,90	39 900 772,59	12 835 451 524,11
* Terrains	0,00			0,00
* Constructions	5 980 880 545,13	577 946 202,47	0,00	6 558 826 747,60
* Installat. techniques, matériel et outillage	5 003 647 007,36	356 614 616,16	0,00	5 360 261 623,52
* Matériel de transport	439 098 418,09	18 939 049,44	39 900 772,59	418 136 694,94
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	472 111 087,22	26 045 370,83	0,00	498 156 458,05
*Autres immobilisations corporelles	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
*Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL A+B+C	12 133 835 286,52	1 097 214 666,46	66 731 131,73	13 164 318 821,25

ETAT B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
31/12/2019	21210	254 666,00	254 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	21281	9 540 552,96	9 540 552,96	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	21282	19 040 819,43	19 040 819,43	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	24101	3 249 860,61	3 249 860,61	0,00	211 930,00	211 930,00	
31/12/2019	24102	36 650 911,98	36 650 911,98	0,00	785 944,00	785 944,00	
TOTAL		68 736 810,98	68 736 810,98	0,00	997 874,00	997 874,00	0,00

Etat B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital Social (en devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		
								Date de clôture	Situation nette	Produits inscrits inscrits au CPC de l'exercice
STE NATIONAL DES AUTOROUTES DU MAROC	GESTION DE PROMOTION DES AUTOROUTES	MAD	15 715 629 500,00	0,00	6 000 000,00		6 000 000,00	30/06/2019	26 850 844 221,00	7 043 998,27
GALILEO MOROCCO GROUP (GIE)					425 000,00		425 000,00			
TOTAL			15 715 629 500,00		6 425 000,00		6 425 000,00		26 850 844 221,00	7 043 998,27

Etat B5 : TABLEAU DES PROVISION

NATURE	Montant début période	Dotations			Reprises			Montant fin période
		D'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	379 199 434,53	0,00	0,00	36 551 578,07	0,00	32 750,00	62 695 216,92	353 023 045,68
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	12 765 489,99	0,00	1 535 104,44	0,00	0,00	5 540 847,52	0,00	8 759 746,91
SOUS TOTAL (A)	391 964 924,52	0,00	1 535 104,44	36 551 578,07	0,00	5 573 597,52	62 695 216,92	361 782 792,59
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	735 273 853,05	32 157 666,16	20 000,00	0,00	15 100 410,57	0,00	7 939 000,00	744 412 108,64
5. Autres Provisions pour risques et charges	635 790 631,84	0,00	6 474 803,83	418 567 955,16	82 477 067,00	4 430 641,84	186 111 450,55	787 814 231,44
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	1 371 064 484,89	32 157 666,16	6 494 803,83	418 567 955,16	97 577 477,57	4 430 641,84	194 050 450,55	1 532 226 340,08
TOTAL (A+B)	1 763 029 409,41	32 157 666,16	8 029 908,27	455 119 533,23	97 577 477,57	10 004 239,36	256 745 667,47	1 894 009 132,67

Etat B6 : TABLEAU DES CREANCES

(En dirhams)	Total	Analyse par échéance				Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	C/v des montants en devises*	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants sur entreprises liées	Montants représentés par les effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 045 909,96	11 045 909,96	-	5 463 319,53				
* Prêts immobilisés	2 178 520,38	2 178 520,38		1 370 901,33				
* Autres créances financières	8 867 389,58	8 867 389,58		4 092 418,20				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	2 634 298 985,04	1 265 148 017,28	1 369 150 967,76	738 207 675,02	1 188 273 618,13	895 512 032,27		-
* Fournis, débiteurs, avances et acomptes	11 187 542,62	11 022 368,10	165 174,52					
* Clients et comptes rattachés	1 744 166 181,45	630 066 476,30	1 114 099 705,15	738 207 675,02	1 188 273 618,13	82 509 483,57		-
* Personnel	6 327 931,35	2 023 173,85	4 304 757,50					
* Etat	844 043 729,02	597 623 237,78	246 420 491,24			813 002 548,70		
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	25 560 159,63	23 856 996,37	1 703 163,26					
* Comptes de régularisation-Actif	3 013 440,97	555 764,88	2 457 676,09					

ETAT B7 : TABLEAU DES DETTES

(En dirhams)	Total	Analyse par échéance				Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	C/v des montants en devises*	Montants vis-à-vis de l'état et organismes publics	Montants sur entreprises liées	Montants représentés par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	4 785 391 287,58	4 415 842 118,76	369 549 168,82		960 007 206,93			
Emprunt obligataires	2 000 000 000,00	2 000 000 000,00						
Autres dettes de financement	2 785 391 287,58	2 415 842 118,76	369 549 168,82		960 007 206,93			
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	2 487 717 767,99	556 364 402,46	1 931 353 365,54		120 291 078,00	475 902 938,83		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 114 218 276,31	337 219 886,46	776 998 389,98		120 291 078,00	295 390 504,93		
Clients créditeurs, avances et acomptes	160 251 876,00	53 240 731,45	107 011 144,54			-		
Personnel	98 634 456,65	5 233 018,56	93 401 437,56			-		
Organismes sociaux	44 665 581,06	4 126 653,99	40 538 927,03			26 721 204,39		
Etat	166 048 473,74	20 131 359,48	145 917 114,72			149 159 496,93		
Comptes d'associés	-	-	-			-		
Autres créditeurs	893 346 612,58	136 036 987,65	757 309 624,93			4 631 732,58		
Compte de régularisation du passif	10 552 491,65	375 764,87	10 176 726,78			-		

Etat B8 : MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données					NEANT
Sûretés reçues					NEANT

ETAT B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (en dirhams)

ENGAGEMENTS DONNÉS	31-déc-19	31-déc-18
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés		
Engagement en matière d'expropriation des terrains à -1 an		
Engagement en matière d'expropriation des terrains à + 1 an	Non chiffré	Non chiffré
Paiement d'une prime de fin de carrière au personnel de l'Office, à leur départ en retraite à l'âge de 60 ans. Cette prime correspond à 6 mois de salaires	Non chiffré	Non chiffré
TOTAL (1)	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	31-déc-19	31-déc-18
Avals et cautions	166 928 616,96	162 404 446,69
Autres engagements reçus		
Emprunt Agence Française de Développement	541 455 000,00	-
Emprunt Bad / projet Rabat	784 254 584,53	-
TOTAL (2)	1 492 638 201,49	162 404 446,69

ETAT B10 : TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
N E A N T										

ETAT B11 : DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Poste	Charges	31-déc-19	31-déc-18
611	CHARGES D'EXPLOITATION		
	Achats revendus de marchandises		
	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	Total		
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	* Achat de matières premières		
	*Variation des stocks de matières premières (+)		
	* Achats de matériel et fournitures consommables	22 576 698,69	32 286 186,88
	* Achats de matières et fournitures sur exercices antérieures	2 516 783,03	-259 623,24
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)	-743 143,10	-317 430,09
	*Achats non stockés de matières et de fournitures	132 649 313,97	120 901 107,15
	*Achats de travaux, études et prestations de services	275 070 426,02	243 333 827,35
	Total	432 070 078,61	395 944 068,05
613/614	*Autres charges externes		
	*Locations et charges locatives	8 469 187,87	5 980 821,27
	*Redevances de crédit-bail	0,00	0,00
	*Entretien et réparations	272 495 796,92	260 384 236,52
	*Primes d'assurances	7 637 484,72	9 238 550,41
	*Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	93 115 900,00	87 225 455,00
	*Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	45 272 379,30	41 158 392,07
	*Redevances pour brevets, marques, droits.....	3 900 503,33	3 508 633,80
	*Transports	22 492 374,86	24 242 986,19
	*Déplacements, missions et réceptions	23 371 550,30	18 374 962,27
	*Reste du poste des autres charges externes	49 253 328,40	48 698 201,97
	Total	526 008 505,70	498 812 239,50
617	* Charges de personnel		
	*Rémunération du personnel	698 428 139,35	629 866 258,98
	*Charges sociales	95 124 515,15	89 126 848,82
	*Reste du poste des charges de personnel	29 194 369,87	26 757 429,93
	Total	822 747 024,37	745 750 537,73
618	Autres charges d'exploitation		
	*Jetons de présence		
	*Pertes sur créances irrécouvrables		
	*Reste du poste des autres charges d'exploitation	0,00	895 903,12
	Total	-	895 903,12
638	*Autres charges financières		
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	*Reste du poste des autres charges financières		
	Total	-	-
658	CHARGES NON COURANTES		
	Autres charges bon courantes		
	* Pénalités sur marchés et débits	0,00	10 000,00
	*Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	9 285 021,00	8 349 730,00
	*Pénalités et amendes fiscales	1 060 877,00	593 719,81
	*Créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00
	*reste du poste des autres charges non courantes	32 466 135,72	7 057 594,67
	Total	42 812 033,72	16 011 044,48

POSTE	Produits	31-déc-19	31-déc-18
PRODUITS D'EXPLOITATION			
711	* Ventes de marchandises		
	* Ventes de marchandises au Maroc		
	* Ventes de marchandises à l'étranger		
	* Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	* Ventes de biens et services produits		
	*Ventes de marchandises au Maroc		
	*Ventes de marchandises à l'étranger		
	*Ventes des services au Maroc	4 962 566 755,35	4 598 035 810,95
	*Ventes de biens et services sur exercices antérieurs	-81 917 960,28	-2 105 818,47
	*Redevances pour brevets, marques, droits..		0,00
	* Reste du poste des ventes et services produits	-638 975 186,31	-589 950 303,10
	Total	4 241 673 608,76	4 005 979 689,38
713	*Variation des stocks de produits		
	* Variation des stocks des biens produits (+/-)	0,00	0,00
	*Variation des stocks des services produits (+/-)		
	*Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total	-	-
718	* Autres produits d'exploitation		
	* Jetons de présence reçus		
	*Reste du poste (produits divers)	716,52	461 320,42
	Total	716,52	461 320,42
719	Reprises d'exploitation transferts de charges		
	*Reprises	97 577 477,57	34 243 497,75
	*Transferts de charges	29 733 000,00	23 348 000,00
	Total	127 310 477,57	57 591 497,75

ETAT B12 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

Intitulés	Montant	Montant
I. RESULTAT NET COMPTABLE		566 357 889,70
*Bénéfice net		566 357 889,70
*Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES	910 316 769,98	
1- Courantes	55 670 723,44	
GAIN SUR OPERATION DE CONVERSION	9 664 257,22	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	16 125 119,53	
DONS NON DEDUCTIBLES	2 894 540,00	
PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES DOUTEUSES	25 891 944,69	
EXCEDENT DE LA REDEVANCE SUR LES VEHICULES DE SERVICE	1 094 862,00	
2- Non Courantes	854 646 046,54	
PROVION POUR RISQUES ET CHARGES	418 567 955,16	
PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS	36 551 578,07	
IMPOT SUR LES SOCIETES	364 499 500,59	
PENALITES ET AMENDES FISCALES ET PENALES	1 060 877,00	
AUTRES CHARGES NON COURANTES	32 466 135,72	
DONS NON DEDUCTIBLES	1 500 000,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		300 361 754,54
1- Courantes		19 307 104,47
ECART DE CONVERSION PASSIF N-1		4 521 415,39
REPRISE PROV POUR CREANCES DOUTEUSES		13 256 554,82
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS (3126)		1 529 134,26
2- Non Courantes		281 054 650,07
REPRISE PROV POUR RISQUE ET CHARGES		194 050 450,55
REPRISE SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS		62 695 216,92
REPRISE SUR SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		24 308 982,60
-		
Total		1 176 312 905,14
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)		
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
* Exercice n-4		
* Exercice n-3		
* Exercice n-2		
* Exercice n-1		
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		
ou déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
* Exercice n-4		
* Exercice n-3		
* Exercice n-2		
* Exercice n-1		
(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)		

ETAT B13 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

Détermination du résultat	Montant
Résultat courant d'après CPC (+)	1 118 735 744,09
Réintégration fiscales sur opération courantes (+)	55 670 723,44
Déductions fiscales sur opération courantes (-)	19 307 104,47
Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 155 099 363,06
Impôt théorique sur résultat courant (-)	358 080 802,55
Résultat courant après impôts (=)	760 654 941,54

INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES D'INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Régime de droit commun

ETAT B14 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
	1	2	3	
A. T.V.A. Facturée	43 341 977,93	97 183 980,97	132 779 322,60	7 746 636,30
B. T.V.A. Récupérable	347 725 158,75	357 307 755,51	379 199 813,64	325 833 100,62
* sur charges	98 874 777,59	177 012 374,21	174 497 951,92	101 389 199,88
* sur immobilisations	248 850 381,16	180 295 381,30	204 701 861,72	224 443 900,74
C. Crédit de TVA (A-B)	1 921 909 518,96	1 665 262 148,80	246 420 491,04	503 067 861,20

ETAT B15 : PASSIFS EVENTUELS

PASSIFS EVENTUELS

Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les Sociétés (IS), de l'impôt sur le Revenu (IR) et celles de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), relatives aux exercices 2017, 2018 et 2019 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet d'un contrôle et d'éventuels redressements.

ETAT C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
N E A N T							

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
. Report à nouveau		. Réserve légale (capital social)	
. Résultats nets en instance d'affectation	557 284 085,83	. Autres réserves	
. Résultat net de l'exercice		. Dividendes	
		(2 ème resolution du conseil d'administration du 27-03-2019)	470 588 235,29
. Prélèvements sur les réserves		. Autres affectations	
		Résultat net en instance d'affectation	
. Autres prélèvements		. Report à nouveau (2 ème resolution du conseil d'administration du 27-03-2019)	86 695 850,54
		. Report à nouveau	
TOTAL A	557 284 085,83	TOTAL B	557 284 085,83

ETAT C3 : RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Natures des Indications	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
*Situation Nette De L'entreprise	5 066 818 431,83	5 149 082 232,09	4 986 782 655,03
-Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	5 066 818 431,83	5 149 082 232,09	4 986 782 655,03
*Opérations et résultat de l'exercice			
-Chiffre d'affaires hors taxes	3 747 836 111,06	4 005 979 689,38	4 241 673 608,76
-Résultat avant impôts	986 946 186,09	885 784 950,76	930 857 390,29
-Impôts sur les résultats	359 815 676,96	328 500 864,93	364 499 500,59
-Bénéfices distribués	470 588 235,29	470 588 235,29	470 588 235,29
-Résultats non distribués (mis en réserves ou en instances d'affectation)	-	-	-
*Résultat par titre			
-Résultat net par action	-	-	-
-Bénéfices distribués par action	-	-	-
*Personnel			
-Montant des salaires bruts de l'exercice	587 153 844,43	629 866 258,98	698 428 139,35
-Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 324,00	2 348,00	2 419,00

ETAT C4 : TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	Entrée contre valeur en DH	Sortie contre valeur en DH
- Financement permanent		-
- Immobilisations brutes		251 348 609,73
- Retractions sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de Financement		144 828 643,15
		396 177 252,88
- Autres produits	2 347 481 394,49	
- Autres charges		79 063 112,89
TOTAL DES ENTREES	2 347 481 394,49	
TOTAL DES SORTIES		475 240 365,77
BALANCE DEVISES		1 872 241 028,72
TOTAL	2 347 481 394,49	2 347 481 394,49

ETAT C5 : DATATIONS ET EVENEMENTS POSTERIEURS

1 - DATATION

Date de clôture (1)	31-déc-19
Date d'établissement des états de synthèses (2)	30-mars-20
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de changement du délai réglementaire de trois mois pour l'élaboration des états de synthèses	

2 - EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESSES

DATE	INDICATION DES EVENEMENTS
	* FAVORABLES
	* DEFAVORABLES

RAPPORT D'OPINION DE L'AUDITEUR EXTERNE



المكتب الوطني للمطارات
Office National Des Aéroports

OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS
AEROPORT MOHAMMED V -B.P.52-
CASABLANCA- NOUACEUR

AUDIT COMPTABLE
ET FINANCIER

“
RAPPORT D'OPINION DE L'AUDITEUR
INDEPENDANT AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2019
”

01

“

OPINION

”

**A MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
OFFICE NATIONAL DES AÉROPORTS**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse de l'Office National des Aéroports, ci-après « ONDA » ou « Office », comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au **31 décembre 2019**. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **5 303 213 142,01 MAD** dont un résultat net de **566 357 889,70 MAD**.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

1. Les comptes de TVA récupérable, d'un solde global débiteur de **293 MMAD** au **31/12/2019**, contre **346 MMAD** au 31/12/2018, incluent des soldes anciens.

Aussi, les comptes de TVA facturée affichent un solde global créditeur de **7,75 MMAD** au **31/12/2019**.

En l'absence des analyses des comptes précités, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact éventuel des régularisations comptables sur le résultat et la situation nette de l'Office au **31/12/2019**.

Sous réserve de l'incidence sur les états de synthèse des situations décrites au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'**Office National des Aéroports** au **31 décembre 2019** conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- i. La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève à **9 445 MMAD** au **31 décembre 2019**. L'Office a conclu un marché en 2018 avec un cabinet externe portant sur l'inventaire physique et le contrôle des immobilisations, étalé sur trois années.

A noter que les deux premières phases ont porté sur (i) l'inventaire des acquisitions des exercices 2017 et 2018, (ii) la confirmation des en-cours au 31/12/2017 et au 31/12/2018, (iii) ainsi que la validation partielle (50% des sites de l'Office) des inventaires arrêtés au 31/12/2017.

La troisième phase du marché concerne l'inventaire des acquisitions de l'exercice 2019, la confirmation des en-cours au 31/12/2019 ainsi que la finalisation du contrôle des inventaires (50% des sites de l'Office) arrêtés au 31/12/2017.

Cette phase est en cours de préparation de démarrage à la date du présent rapport.

RABAT, LE 09 MARS 2020

M. KHALID FIZAZI
EXPERT - COMPTABLE DPLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MANAGING PARTNER



ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX AUDITEURS EXTERNES

en dirhams	au 31/12/2019	au 31/12/2018	au 31/12/2017
	FIZAZI & ASSOCIES	FIZAZI & ASSOCIES	DELOITTE AUDIT
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	216 000	216 000	255 000
ONDA	216 000	216 000	255 000
Filiales	0	0	0
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	0	0	0
ONDA	0	0	0
Filiales	0	0	0
Sous total	216 000	216 000	255 000
Autres prestations rendues	0	0	0
Sous total			
Total Général	216 000	216 000	255 000

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES EN 2019

<i>Titre/Objet</i>	<i>Date de publication</i>
L'aéroport Agadir Al Massira franchit le cap de 2 millions de passagers	31 décembre 2019
L'aéroport International Casablanca Mohammed V franchit le seuil des 10 million de passagers accueillis sur une année	26 décembre 2019
Quand l'art sublime le voyage : Expositions artistiques aux aéroports Marrakech Menara et Rabat-Salé	07 décembre 2019
Communiqué Financier : Informations financières au 30 septembre 2019	28 novembre 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien du mois d'octobre 2019	22 novembre 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien du mois de septembre 2019	24 octobre 2019
Le Directeur Général de l'ONDA élu Président d'ACI Afrique	7 octobre 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien du mois d'Août 2019	16 octobre 2019
Grève des bagagistes de l'opérateur GPI	01 octobre 2019
Situation au 30 juin 2019	30 septembre 2019
Rapport financier : au 30 juin 2019	30 septembre 2019
Les opérateurs de l'aviation d'affaires en conclave à Marrakech	20 septembre 2019
Aéroport Mohammed V : Ouverture d'un nouvel espace « Arrivées » dédié aux nationaux	16 septembre 2019
Communication Financière : Indicateurs d'activité au 30 juin 2019	30 août 2019
Trafic aérien du mois de Juillet 2019	26 août 2019
« INNOVATION DAY » : La démarche innovation de l'ONDA pour développer les aéroports de demain	25 juillet 2019
Cérémonie de signature d'accord de financement entre l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Office National des Aéroports (ONDA)	19 juillet 2019
L'Office National Des Aéroports (ONDA) et L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) signent une convention de partenariat	16 juillet 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien record du mois de juin 2019	15 juillet 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien du mois de mai 2019	28 juin 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien du mois d'avril 2019	17 mai 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien du mois de Mars 2019	19 avril 2019

Performance financière : comptes sociaux au 31 décembre 2018	29 mars 2019
Programme Prévisionnel des marchés	29 mars 2019
Programme Prévisionnel des Concessions Commerciales	28 mars 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien du mois de Février 2019	25 mars 2019
Organisation d'un exercice de sûreté et de sécurité de l'Aviation Civile à l'Aéroport Fès	20 mars 2019
Pour la deuxième année consécutive, L'aéroport Casablanca Mohammed V est consacré comme l'un des meilleurs aéroports africains en 2018 pour la qualité des services rendus à la clientèle	19 mars 2019
Exercice de sûreté et de sécurité de l'Aviation Civile à l'Aéroport Mohammed V	14 mars 2019
Aéroports du Maroc : Trafic aérien du mois de Janvier 2019	19 février 2019
Quand l'art s'invite à l'aéroport	07 février 2019
MEBAA Show Morocco 2019	06 février 2019
Trafic Aérien de l'année 2018 : Un trafic passager record avec plus de 22,5 millions de passagers	21 janvier 2019